

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Band: 30 (1921)
Heft: 51

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER HOTEL-REVUE

N^o 51
BASEL, 22. Dezember 1921

REVUE SUISSE DES HOTELS

N^o 51
BALE, 22 Décembre 1921

INSERTATE: Die einseitige Nonpareillezeile oder deren Raum 50 Cts. Geschäftsfehlungen 40 Cts. per Zeile. Anzeigen ausländischen Ursprungs 75 Cts. Reklamen Fr. 2.— per Pettizeile. Reklamen ausländ. Ursprungs Fr. 2.50. Bei Wiederholung entspr. Rabatt.
ABONNEMENT: SCHWEIZER: Jährl. Fr. 15.—, halbj. Fr. 8.—, vierteljährlich Fr. 4.50, monatlich Fr. 1.75. Zuschlag für Postabonnemente in der Schweiz 20 Cts. Für das AUSLAND werden die Frakturkosten in Zuschlag gebracht. Für Änderungen von Adressen ist eine Taxe von 30 Cts. zu entrichten.

**Organ und Eigentum
des Schweizer
Hotelier-Vereins**



**Organe et propriété
de la Société suisse
des Hôteliers**

ANNONCES: La ligne de 6 points ou son espace 50 cts. recommandations commerciales 40 cts., annonces provenant de l'étranger 75 cts., réclames fr. 2.— par petite ligne réclames provenant de l'étranger fr. 2.50. Rabais proportionnel pour annonces répétées.
ABONNEMENTS: SUISSE: douze mois fr. 15.—, six mois fr. 8.—, trois mois fr. 4.50, un mois fr. 1.75. Abonnements par la poste en Suisse 20 cts. en plus. Pour l'ÉTRANGER, on comptera en outre les frais d'affranchissements. Pour les changements d'adresse il est perçu une taxe de 30 centimes.

Erscheint jed. Donnerstag

Dreissigste Jahrgang
Trennlème année

Paraît tous les jeudis

Postcheck- & Giro-
Konto No. V, 85.

Redaktion und Expedition: Leonhardsstrasse No. 10, Basel.
Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: A. Kurer.

TÉLÉPHONE
No. 2406.

Rédaction et Administration: Leonhardsstrasse No. 10, Bâle.
Druck der Graphischen Anstalt Otto Walter, A.-G., Olten.

Compte de chèques
postaux No. V, 85.

Kochkurse der Hotelfachschule des Schweizer Hotelier-Vereins in Cour-Lausanne.

Am 16. Januar 1922 beginnt ein viermonatiger

Kochkurs

für Damen und Herren.

Anfragen und Anmeldungen beliebe man an die Direktion der Fachschule des Schweizer Hotelier-Vereins in Cour-Lausanne zu richten.

Neujahrsgroßartikulationen.

Seit Jahren hat sich unter unsern Mitgliedern die praktische Sitte eingebürgert, sich durch Leistung eines freiwilligen Beitrages an die Fachliche Fortbildungsschule von den zeremoniellen Neujahrsgroßartikulationen zu entbinden. Da diese Gaben dem **Tschumi-Fonds zur Erhaltung und Förderung der Fachschule** zufließen, laden wir unsere Herren Kollegen ein, einen beliebigen grossen oder kleinen Betrag zugunsten dieses Fonds an die Redaktion der "Hotel-Revue" (Postcheck-Konto No. V 85) in Basel einzusenden.
Die Spender, deren Namen in der letzten Jahresnummer des Vereinsorgans veröffentlicht werden, betrachten sich dank ihrer Gabe von der Versendung von Neujahrsgroßartikulationen entbunden.

Basel, den 7. Dezember 1921.

Schweizer Hotelier-Verein,
Der Zentralpräsident: Anton Bon.

Vereinsnachrichten

Zur gefl. Kenntnisnahme.

Letzten Samstag ging den hl. Sektionsvorsitzenden ein längeres Rundschreiben zu, das zur möglichst sofortigen Zirkulation unter den Vereinsmitgliedern bestimmt ist. Wir bitten die hl. Präsidenten, die Zirkulation freundlichst sofort zu veranlassen, und die Mitglieder, dem Inhalt recht intensive Aufmerksamkeit und gütige Nachachtung zu schenken.

Arbeitslosenunterstützung.

Von einem westschweizer. Bezirksarbeitsamt wurde kürzlich ein Vereinsmitglied zur Beitragsleistung an die Arbeitslosenunterstützung für eine Angestellte, welche wegen Mangel an Arbeit entlassen wurde, aufgefordert, unter Berufung auf einen Entscheid des Eidgen. Arbeitsamtes, wonach die Aus-

nahmestimmungen zugunsten der Hotellerie aufgehoben worden seien. Da ein solcher Entscheid hierseits nicht bekannt, wandte sich unser Zentralbureau um Aufklärung an das Eidgen. Arbeitsamt, worauf am 19. Dezember abhin nachstehende Antwort einlief:

Es ist richtig, dass Hotelgaststellen sich auf den Bundesratsbeschluss vom 29. Oktober 1919 berufen können und gegebenenfalls zu unterzulassen sind.

Hinsichtlich der Beitragspflicht der Hotellerie als Arbeitgeber an die Unterstützung des Personals ist es hingegen bis jetzt beim Entscheid geblieben, dass diese Arbeitgeber nichts beizutragen haben.

Eidgen. Arbeitsamt,
Sektion für Arbeitslosenfürsorge.

Wir bitten unsere Sektionen, Gruppen und Einzelmilglieder, von dieser Sachlage gebührend Kenntnis zu nehmen und allfällige Zutunungen kantonaler oder anderer Arbeitsämter hinsichtlich Beitragsleistungen an die Unterstützung arbeitsloser Angestellter unter Hinweis auf vorstehendes Schreiben zurückzuweisen.

Förderung des Reiseverkehrs.

In der Sitzung des Nationalrates vom 13. Dezember hat der Genfer Vertreter, Herr de Rabours, eine Motion eingereicht, worin der Bundesrat eingeladen wird, von der in Art. 1 seiner Verordnung vom 29. November 1921 vorgesehenen Befugnis ausgiebigen Gebrauch zu machen und insbesondere für die britischen Staatsangehörigen die Visumvorschrift fallen zu lassen. Der in Frage stehende Art. 1 stellt für das Betreten des schweizerischen Gebietes durch Ausländer immer noch das Erfordernis eines von der zuständigen schweizer. Behörde (Gesandtschaften, Konsulate) ausgestellten Passvisums auf, soweit nicht vom Bundesrat auf dieses Erfordernis verzichtet wird.

Wenn nun im Parlament der Bundesrat eingeladen wird, von dieser seiner Befugnis, durch Verzicht auf den Visumzwang den Einreiseverkehr zu erleichtern, in ausgiebigem Masse, insbesondere aber gegenüber den Besuchern aus dem britischen Reiche Gebrauch zu machen, so kann diese Einladung zum vornherein der Sympathie, der moralischen Unterstützung der Reiseverkehrs- und Hotelleriekreise versichert sein. Es bedarf nicht vieler Worte, um darzutun, welche Belebung unsere Wintersaison erfahren müsste, wenn der Motion ohne längeres Zögern Folge gegeben würde. Wir sind gewiss keine Optimisten, machen uns aber andererseits auch keiner Ueberhebung schuldig, wenn wir behaupten, die Beseitigung des Visumzwanges für britische Staatsangehörige würde unserer Hotellerie schon im Laufe dieses Win-

ters Hunderter, wenn nicht Tausende von Gästen mehr zuführen, die z. Zt. noch, abgesehen durch unsere Pass- und Grenzkontrollformalitäten, es vorziehen, zu Hause zu bleiben oder unsere Konkurrenzländer aufzusuchen. — Zwar schweben, wie auch hier kürzlich mitgeteilt werden konnte, gegenwärtig mit England, Belgien, Holland, Spanien und den nordischen Staaten Unterhandlungen bei gegenseitiger Aufhebung des Visums, allein da der Gang derartiger diplomatischer Pourparlers bekanntlich etwas schwerfällig und zeitraubend, ihr Abschluss jedenfalls noch nicht abzusehen ist, so erachten wir es im Interesse nicht nur unseres Gastgewerbes, sondern der gesamten Volkswirtschaft liegend, wenn die Schweiz, unbekümmert um das Ergebnis jener Verhandlungen, die Passvisa wenigstens für britische Staatsangehörige abschaffen würde. Die Frage der Gegenseitigkeit kann ja trotzdem weiterhin verfolgt werden.

In England, von woher uns jeweils die höchste Zahl fremder Wintergäste zufließt, würde ein solcher Schritt als Ausdruck unserer Sympathie und klugen Entgegenkommens begrüßt werden, er würde dort die Reiselust wecken und mehr und dadurch unserer Hotellerie eine Grosszahl von Gästen zuführen, auf die wir sonst verzichten müssten. Das ist aber ökonomisch wichtig nicht nur für das Gastgewerbe an sich, sondern auch für alle andern Erwerbszweige und ihre Arbeitskräfte. Alimientiert doch der Reiseverkehr direkt oder indirekt unsere sämtlichen Industrien, Handel, Gewerbe, Banken und Transportanstalten, die aus dem Fremdenstrom alljährlich ganz erhebliche Einkünfte ziehen. Der Ertrag des Reiseverkehrs für unsere Volkswirtschaft ist vor dem Krieg auf Hunderte von Millionen geschätzt worden, die durch Dutzende von Kanälen in alle Volkskreise hinausflossen, — er könnte auch heute noch auf dieser achlungsbeklebenden Höhe stehen, wenn er allseitig mit Energie und dem gebotenen Nachdruck gefördert würde!

An dieser Aufgabe mitzuwirken, ist nahegelegene moralische Pflicht insbesondere auch des Staates. Darum hoffen wir, der eingangs erwähnten Motion möge mit lüchtlischer Beförderung Folge gegeben werden. Die Passschränken und -Formalitäten, soweit sie sich mit den Interessen der Volkswirtschaft nicht vereinbaren lassen — und das ist bezüglich der Fremdeneinreise zum Kuraufenthalt, zu Sportzwecken, Vergnügungstouren etc. der Fall! — müssen nun endlich fallen. Die Schweiz nimmt diesbezüglich eine durchaus eigen- und einzigartige Stellung ein, sie darf hier nicht in eine Linie gestellt werden mit andern Ländern, in deren Nationalökonomie der Fremdenbesuch lediglich eine untergeordnete Rolle spielt. Vielmehr muss die Schweiz gerade

Schweizer Hotelführer 1922

Letzte Frist für Neuauflagen

und

Annahme von Korrekturen

unwiderruflich bis 31. Dezember 1921.

in punkto Fremdenbehandlung an der Spitze aller Länder rangieren, will sie sich ihre Position als Reiseverkehrsland par excellence auch fernerhin bewahren!

N. B. Die vorstehenden Zeilen waren bereits gesetzt, als seitens des Justiz- und Polizeidepartements die Mitteilung erging, ab 15. resp. 19. Dezember sei das Passvisum für die Einreise von holländischen Staatsangehörigen und für Luxemburger aufgehoben, sofern dieselben nicht zum Zwecke der Arbeitsausübung einreisen. Des weitem ist inzwischen im Nationalrat (Sitzung vom 16. Dezember) durch Postulat des Hrn. Rochaix-Genf der Bundesrat zur erneuten Prüfung der Frage eingeladen worden, ob nicht auf die Visumformalitäten, sowohl bei den schweizerischen Verkehren im Ausland wie beim Grenzübertritt, endgültig verzichtet werden sollte und ob nicht die Einreisekontrolle lediglich auf die Niederlassung zu beschränken sei unter Wiederherstellung und event. Ergänzung der einschlägigen kantonalen Kompetenzen. — Der Gedanke des Abbaues der fremdenpolizeilichen Vorschriften macht demnach stetige Fortschritte. Wir freuen uns dieser Entwicklung, vor allem der Kundgebungen im Parlament und hoffen, dass sie dazu beitragen mögen, den diesbezüglichen Bestrebungen der Verkehrskreise voll zum Durchbruch zu verhelfen. Erhöhtes Gewicht verleiht diesen Forderungen insbesondere die ganz prekäre Wirtschaftslage, deren Relativierung zu einem gütlichen von der Wiederrichtung des internationalen Reiseverkehrs abhängt. — Möge daher in Sachen Fremdenkontrolle nun ganze Arbeit gelan werden!

Zum Postverkehrsgesetz.

(Schluss.)

Beim Kapitel Posttaxe fällt zunächst eine das Fremdenvergabe ganz besonders interessierende Aenderung auf: die Wiederherstellung der Passagiertaxe von 20 Rappen pro Kilometer, statt 30 Rappen im Vorentwurf, sowie die Erhöhung des Zuschla-



Feuilleton.

Was Amadeus Johannsberger seinem Freunde Nostrano über das Walliser Herbstfest in Zürich erzählt.

(Schluss.)

Das Vestibule der Tonhalle war in eine Keremesse séduisante umgewandelt worden. Von weitem roch man die appetitlichen Raquette-Düfte. Das war für die meisten Zürcher eine neue Offenbarung, der sie sich schmunzelnd hingaben. Ein Bindeglied dieser Keremesse séduisante war die Walliser Weinlese neben dem originellen Staatskeller. Architekt Hugi, dem die Dekorationsdepartement anvertraut war, hat damit das Entzücken aller Zürcher und vor allem auch der Walliser selber hervorgerufen. Das war einmal ein künstlerisch fein erdachtter Raum, in dem man sich geborgenen fühlte und mit Andacht dem verständigen Genuss wallisischen Rebenblutes hingeben konnte. Der grosse Tonhallsaal, der als Blick auf Matterhorn gedacht war, nahm die Zermatter Bergführer so sehr in Bann, dass jeder für sich den Präsidenten des Organisationskomitees zu einer Matterhorntour einlud. Man denke sich, mein lieber Nostrano, zwei gute Dutzend Matterhornreiter Gewiss des Guten zuviel, selbst für einen so famosen Präsidenten, von dem du, mein lieber, tiefsinniger Nostrano, noch einen geistvollen Humor lernen könntest, der über die schwierigsten Situationen hinweghilft. Die Zermatter Führer muss man indessen auch begreifen, wenn sie zu einem solchen Angebot sich versiegen. Denn das Matterhorn, das, mit der Kapelle von Winkelmaten und den typischen wallisischen Alpbühnen im Vordergrund, an der Kopfwand des grossen Tonhallsaales mit göttlichem Schwung so naturwahr in den blauen Azur sich schwang, musste ihre Unternehmungslust locken. Verkaufsstände und Buden mit Attraktionen, für die du, alter Geselle, in deiner bitter-süßigen Stimmung natürlich herzlich wenig Verständnis haben wirst, ergänzten das Bild von „Chauf und Lauf am Rhodolauff“.

Wenn du aber, mein bester Nostrano, erst ins Pavillon der Tonhalle geraten wärest, dann wäre dir deine dunkle Melancholie förmlich ausgesprengt worden. Eine ganze Menschenmenge bewegte sich die beiden Türe in diesem weiten Raum, in dem recht hotelmässig ein kaltes Buffet und ein Patisseriebuffet den Bedürfnissen der Festbesucher in reichem Masse zu entsprechen vermochte. Und daneben genoss man noch ausserlesene Darbietungen, einen wundervollen Kinderreigen, ein köstliches Kinderkonzert, und als Clou: einen Bänderanz der Leute aus dem Val d'Illice, zu dem die Musik von 1830 die originellen Weisen blies. Im kleinen Saal gingen literarisch-musikalische Aufführungen von Werken von Walliser Dichtern und Komponisten vor sich. Da hältst du, mein frommpfendender Nostrano, das Wallis von einer neuen Seite kennen lernen können. Ueberhaupt das geistige Wallis kam zum vornehmen Ausdruck vor allem auch in der Gemäldegalerie, die

vom besten bot, was die Kunst über das Wallis zu bieten vermochte; dabei waren die eigentlichen Walliser Künstler von Raphael Ritz weg bis zu den jüngsten im Vorrang. Denke dir nur das einfache und vornehme Werbeplakat, das du wohl in deiner Reblause angeschlagen hast, damit sich jeder, Kunsthfreund und Laie, gleichermaßen darafreue. Und von Dallevés, der dieses Plakat geschaffen, war auch ein reizendes Kinderbild vorhanden, eine kleine, etwa 8—10jährige Evolenerin, fast naturgross. Kauf es dir, du alter Griesgram! Um rund 1200 Fr. kannst du es haben. Es wäre eine schöne Sonne in dein dunkles Dasein und deine Augen würden wieder frudefunkeln wie die goldenen Sterne am tiefdunklen Nachthimmel.

„Bar im Hotel Mont Cervin, Zermatt.“ Das klingt schon hotelmässig international. Aber es war es auch. Eine kurze Weile nach den Aufführungen im kleinen Tonhallsaal war dieser in eine echte Champagnerbar verwandelt. Und wen die Tanzlust ankam, der wogte auf und nieder in hordem Verein, — oder, moderner ausgedrückt, er schob und stießte und foxtrotzte.

Das, mein lieber Nostrano, ist ein kleines Résumé des Walliser Herbstfests in Zürich, und doch wäre noch unendlich vieles zu sagen, was es geben. Auch davon, wie der Festakt im Grossen Tonhallsaal am Samstag abend zu einer offiziellen Annäherung der beiden Stände Wallis und Zürich und ihrer autoritativen und geistigen Spitzen und wie dann im Rahmen eines Dinners diese Annäherung zu einer warmerhitzigen Verbrüderung auswuchs. Na, mein redseliger Nostrano, du hast gewiss schon manches Gute und Schöne dort zwischen Offiziellen und Halboffiziellen gehört. Ich

nicht weniger. Aber das darf ich dir schon sagen: einen solchen harmonischen Akkord und eine so hohe Blüte echter Bankettfreudekunst, in der Herz und Seele mitschwang, ist mir mein langes Leben lang nicht begegnet. Da ging die Zürcher Nüchternheit in der Walliser Sonne auf wie die Apfelblütenknospen in der warmen Aprilsonne, und alles war ein herrliches Schimmern.

Und darum, du alter Bursche, habe ich es unendlich bedauert, dass du meiner Einladung nicht gefolgt bist, du dunkelglutiger Brummbär. Deine melancholischen Anwendungen wären in dieser wahrhaft strahlenden Walliser Sonne verfliegen. Dein Vetter Dole, den du dir als Vorbild nehmen darfst, fehlte nicht in unserer illustren Reihe, wie dunkel und schwer es auch in seinem Blute liegt, er ist immer dabei, wo die edle Freude ihr schönes Lied singt und doppelt, wo er seine Walliser und die Freunde des Wallis findet. Und das Walliser Herbstfest hat dem herrlichen Wallis neue Freunde geboren. Ein stiller deutscher Gelehrter, der mir an einem runden Tisch abseits begegnete — er machte mit Vieux Sierre von Obersilmes seine erste reizende Walliser Bekanntschaft — sagte mir in seiner Freude: das ist ein Fest mit Inhalt, und solche Feste, nur solche, sollte man immer feiern.

Das ist auch meine Quintessenz. Und wenn dein Himmel wieder weniger behagen ist, mein alter Nostrano, und du dich wieder zurückfindest in die „alte Burschenherlichkeit“, dann feiern wir zusammen ein solches Fest.

Bis dahin gehach dich wohl!

Dein Amadeus Johannsberger.

Für das Fremdengebiet des Salzkammerguts im Besonderen würde der namhafte finanzielle Erfolg konstatieren, den in der Saison 1921 die dort weilenden 70,000 Kurpässe ertrachten. Besonders Bedeutung wurde auch der Mitwirkung der Aerztenschaft am Emporblühen des Fremdenverkehrs beigegeben und weiters die Abschaffung aller Pass-Hemmnisse verlangt.

(Wir bringen diese Zuschrift hier a titre de renseignement, dürfen doch die Besprechungen, die Tätigkeit der ausländischen Konkurrenz keinen Augenblick ausser acht gelassen werden. Viele der oben enthaltenen Hinweise, u. a. die Förderung der Unterstützung von Hotels und Fremdenverkehr durch Staat und Gemeinden, seien der ganz besonderen Aufmerksamkeit unserer Behörden empfohlen. In diesem Punkte dürfte auch in der Schweiz noch ein mehreres geschehen. Red.)

Versorgungsfragen

Fleischpreise. Der Regierungsrat des Kantons Bern richtete an die kantonal-berühmten Metzgermeisterverbände und die Metzgerschaft ein Kreisschreiben, in dem er im Hinblick auf die Klagen der Konsumenten über die hohen Fleischpreise die Metzgerschaft nachdrücklich darauf hinweist, dass das Metzgergewerbe sich als Vermittler zwischen Produzent und Konsument den jeweiligen Verhältnissen anpassen hat. Die Metzgerschaft darf ihre Ansprüche auf Rendite ihres Gewerbes nicht höher stellen, als es sich auf Grund der bezahlten Lebensmittelpreise und unter billiger Berücksichtigung der Wünsche der Konsumenten verantworten lässt.

Der St. Galler Regierungsrat hat gestützt auf einen Bericht des Kantonsrates über die derzeitige Gestaltung der Fleischpreise, festgestellt, dass der Preis für inländisches Ochsenfleisch den derzeitigen Gesteckungskosten entsprechen, dagegen die Preise für ausländisches Ochsenfleisch und für in- und ausländisches Schweinefleisch vielerorts überzahlt seien. Angesichts der fortwährenden Preisschwankungen für ausländisches Vieh und Fleisch hat der Regierungsrat das Volkswirtschaftsdepartement beauftragt, je weitem nach Massgabe der effektiven Nachfrage die Maximaldeckelpreise für importiertes Fleisch festzusetzen in der Meinung, dass die Einfuhr von ausländischem Vieh und der Detailverkauf von ausländischem Fleisch nur Importeuren, bezw. Metzger zu gestalten sei, welche sich zur Einhaltung dieser Preise verpflichten.

Saison-Eröffnungen

Arosa: Hotel Arosa-Kulm, 18. Dezember.
Hotel Waldhaus, 22. Dezember.
Andermatt: Daniotti's Grand Hotel, 22. Dez.
Mürren: Grand Hotel und Kurhaus: 15. Dezember.
Pontresina: Parkhotel, 15. Dezember.
Wengen: Grand Hotel Victoria: 20. Dez.
Gengen: Sport-Hotel Méropole-Monopole, 20. Dezember. Bahn-Restaurants Klein Scheidegg und Jungfrauoch, 24. Dezember.

Wintersport

Gstaad. (Mitgl.) Die Sektion Zentralschweiz des Schweizer. Aero-Clubs organisiert hier in der Zeit von Weihnachten bis Ende Januar 1922 einen Flugkurs mit motorlosen oder Segelflugzeugen. Der Kurs dürfte sich zu einer Attraktion ersten Ranges gestalten.

St. Moritz. Das Sportprogramm sieht für die kommenden Feste die grösste Veranstaltung vor, Weihnachten: Curling-Matches, Fröpfung des Bobsleigh-Runs, des Cresta-Skeleton-Ice-Runs und der grossen Schlittelbahn Chantarella-Dorf, dann Skijöring auf den Strassen des Engadins und am 26. Dezember: Grosse

Stispunktkonkurrenz auf der Julierschanze. Auch das Programm für den Monat Januar ist reichhaltig mit: Eröffnungs-Gymkana auf dem grossen Eisplatz am Neuharplatz, grosses Schaulaufen am 8. Januar, ferner Curling-Matches, Ausstraf von Hockey- und Bobsleighmeisterschaften.

Aus andern Vereinen

Verkehrsverein Zürich. Der Geschäftsausschuss des Verkehrsvereins Zürich befasste sich in seiner letzten Sitzung mit verschiedenen Propagandaangelegenheiten, mit dem Jahresfahrplan der Schweizerischen Bundesbahnen 1922/23 und mit einer Reihe lokaler Angelegenheiten auf dem Gebiete des Verkehrs und der Gesetzgebung. — Die während der Wintersaison 1921/22 durchzuführende Propaganda, soweit sie über die Verteilung von Prospekten, Führern und Plakaten hinausgeht, wird auf die internationalen Wintersportplätze beschränkt und auf einige Länder, die diesen Winter besonders starken Besuch aufzuweisen haben werden. Für den Sommer 1922 werden die Pläne für besondere Aktionen in denjenigen Ländern vorbereitet, aus denen bei den heutigen Verhältnissen am ehesten auf Reiseverkehr gerechnet werden kann mit Einschluss bestimmter Verkehrszentren, in denen durch besondere Veranstaltungen ein starker Fremdenverkehr zu erwarten ist.

Kleine Chronik

Mürren. Herr C. F. Eichler, bisher im Hotel du Lac, Gunten, hat die Direktion des Grand Hotel und Kurhaus Mürren übernommen.

Ruhelag im Gastgewerbe. Die Sektion Basel der Union Helvetica fasste in ihrer Sitzung vom 14. Dezember nach Referat des Generalsekretärs eine Resolution, worin „die Erwartung auf baldige Sicherung eines wöchentlichen Ruhelages für das Hotel- und Wirtschaftspersonal durch B. u. d. e. s. z. l. ausgesprochen und die Verbandsinstanzen eingeladen werden, für die Verwirklichung dieses Begehrens zu wirken.“ — Die „Verbandsinstanzen“ werden dieser Einladung natürlich prompt Folge leisten, ohne sich gross Gewalt antun zu lassen. Der Nötigung bedarf es da wahrlich nicht!

Auslands-Chronik

Lissabon. Herr Alfred Blattmann von Oberried (Kt. Zürich) hat das Hotel Rua da Gloria & Avenida mit Antritt auf 1. Dezember käuflich erworben und wird das Haus, nach umfassenden Verbesserungen und Verschönerungen (u. a. Appartements mit Badezimmer, fliessendem Wasser in den meisten Zimmern) unter dem Namen Hotel Suisse-Atlantique betreiben. Herr Blattmann war vorm. Direktor im hiesigen Hotel Inglaterra, sowie Hotel Méropole und zuletzt im Francfort-Hotel Rocío.

Verkehrswesen

Territet-Glion-Bahn. Dieses Unternehmen beförderte im Monat November 1921 3950 Reisende (1920: 3313) und erzielte eine Einnahme von Fr. 4193 gegen Fr. 3730 im gleichen Monat des Vorjahres.

Glion Rochers de Naye-Bahn. Diese Bergbahn hatte im Monat November 1921 einen Reisendenverkehr von 7403 Personen (1920: 5268) zu verzeichnen. Die Einnahmen betrugen Fr. 11500 gegenüber Fr. 9887 im November 1920.

Bernabahn. Dieses Unternehmen, das gemäss seiner Konzession nur als Saisonbahn betrieben werden muss, ist durch Beschluss der Regierung des Kantons Graubünden in die Lage versetzt worden, den Betrieb auch während des Winters durchzuführen.

Postcheck-Verkehr. Das Postcheck-Inspektorat in Bern teilt mit: Das Verzeichnis der Postcheck-Rechnungen für das Jahr 1922 ist in Neubearbeitung begriffen. Personen und Firmen, die beabsichtigen, sich nächsten eine Postcheck-Rechnung eröffnen zu lassen, und wünschen, im neuen Verzeichnis aufgeführt zu werden, belieben sich bei einem der 25 Postcheck-Bureaux anzumelden und bis spätestens am 30. Dezember die notwendigen Bedingungen zu erfüllen. Allfällige Änderungen in der Bezeichnung der Postcheck-Rechnungen sollen möglichst bald dem Postcheck-Bureau mitgeteilt werden, damit sie beim Neudruck noch berücksichtigt werden können.

Reklame

Abreisskalender „Die Schweiz.“ Im Verlag des Phot. Instituts S. A. Schneeg in Rensens-Lausanne erscheint per 1922 ein allerliebster Abreisskalender „Die Schweiz“ mit Widmung der Schweizer Verkehrszentrale und ganz ausgezeichneten Ansichten bemerkenswerter Stätten unseres schönen Schweizerlandes. Der originale Kalender wird zweifellos das seine zur Steigerung der Reiselust unseres Schweizer Publikums beitragen.

Aus Handel und Gewerbe

Schweizer Jahrbuch für Handwerk und Gewerbe, II. Jahrg. 1920/21. Herausgegeben vom Schweizer Gewerbeverband, 160 Seiten 8°. Kommissionsverlag Neukomm & Zimmermann, Bern. Preis Fr. 7.50.

Der zweite Jahrgang dieses Jahrbuches ist dem ersten, der allseits günstige Aufnahme gefunden hat, zum mindesten ebenbürtig und weit seinen Zweck, unsere Behörden, Wirtschaftspolitiker und insbesondere den Gewerbestand selbst über die heutigen gewerblichen Zustände und über die Wirksamkeit und Besprechungen der gewerblichen Organisationen aufzuklären, voll und ganz zu erfüllen. Das Jahrbuch entspricht damit einem wirklichen Bedürfnis. Eine Reihe von Fragen, die unser Gewerbe und Handwerk und den gesamten Mittelstand betreffen, werden von Zeitschriften mit Mitarbeitern in sachlicher, leicht verständlicher Form in deutscher und französischer Sprache behandelt. So namentlich die wirtschaftlichen Zusammenhänge der Gegenwart, die Verhältnisse zwischen Gewerbe, Volkswirtschaft und Staat, Gewerbepolitik und Selbsterhaltungstrieb, Kunstgewerbe und Technik, schweizer. Wirtschaftsrat, schweizerische und kantonale Gewerbegesetzgebung, Kreditorganisation, künstlerische Reklame, Reorganisation des gewerblichen Bildungswesens und des Lehrlingswesens, Versuche einer schweizerischen Lohnsanktion; sodann Mitteilungen über den Stand und die Entwicklung des Klavierbaues, des Metzgergewerbes, über Teuerung und Preisabbau in der Lebensmittelbranche, über die schweizer. Volkswirtschaft vor und nach dem Kriege, über die Organisation der gewerblichen Arbeitgeber in Berufsverbänden, über die Befähigung in den grösseren Schweizerstädten; endlich eine Aufzählung der wdhigeren neuen Gewerbe und Verordnungen eidgenössischer und kantonaler Behörden, eine Gedenktafel um das Gewerbe hochverdienter Männer (mit Bild) und ein Verzeichnis gewerblicher Literatur. Das Jahrbuch bietet mit seinem reichhaltigen Inhalt einen wertvollen Beitrag für die Bibliothek und sollte von jedem Gewerbetreibenden gelesen werden. Auch den Hh. Hoteliers sei dasselbe zur Anschaffung angelegentlich empfohlen.

Fremdenfrequenz

Zürich. Im Monat November sind in den Gasthöfen und Pensionen ersten und zweiten Ranges der Stadt Zürich im ganzen 17,261 Gäste abgestiegen, gegen 16,516 im gleichen Monat des Jahres 1920. Auf die einzelnen Länder verteilen sich diese folgendermassen: Schweiz 13,329, Deutsch-

land 1542, Frankreich 354, Oesterreich 311, Italien 261, Nordamerika 252, Grossbritannien 238, Holland 146, Polen 102, Ungarn 84, Belgien 80, Spanien und Portugal 72, Tschechoslowakien 71, Russland 45, Dänemark 43, Schweden und Norwegen 45, Jugoslawien 21, übrige europäische Länder 161, übrige überseeische Länder 106.

Literatur

Storrs Deutsches Getränkebuch. 515 bewährte Rezepte für Hotel-, Café-, Restaurant- und Konditorenhäuser und deren Personal. Preis gebunden Fr. 3.50 statt Fr. 7.50, soweit der Vorrat reicht, gegen Zahlung auf Postcheckkonto Zürich VIII/5233 des Heimkulturverlag A.-G., Wiesbaden, oder von der Basler Bücherslube A.-O., B. a. s. c. l.

Die Bibel der Liebe, von Carla Teslori von Graberg, 198 Seiten. Preis 5 Fr. Verlag: Art. Institut Orell Füssli, Zürich. Zu beziehen durch alle Buchhandlungen. — Ein eigenartiges Buch der Liebe. In einer durch Bildkraft und Klangschönheit gedachten Sprache stellt es mit visionärer Erdferngestalt ein Traumschild der Wirklichkeit dar, in seiner Tiefgründigkeit vielfach über das Thema hinaus in die Welt des Philosophischen hineinragt, um gleich darauf in reifer Süsse nichts anderes zu scheitern, als eine sehr seltsame Liebesgeschichte.

„Schweizer Geschenkbücher“ 1921/22. Der neue Verlagskatalog des Art. Institut Orell Füssli in Zürich trägt mit gutem Recht die Ueberschrift „Schweizer Geschenkbücher“, denn fast ausnahmslos von Schweizer Verfassern stammen diese zahlreichen, zu Festgeschenken aufs beste geeigneten Bücher, die ihrer gesamten Herstellung nach durchwegs schweizerisch sind. Wirklich für alle ist hier der Tisch gedeckt: für die Erwachsenen wie für die reifere Jugend; je nach den verschiedenartigen geistigen Bedürfnissen, und besonders reichlich auch für unsere Kleinen und Kleinsten.

Als Einleitung wird man gerne „Die Valuta-Bibliothek“ lesen, eine hübsche Skizze Ernst Eschmanns, mit allerhand unterhaltsam erteilten Wünschen und Ermahnungen. Der Katalog wird vom Verlag an jedermann auf geäußerten Wunsch lun gratis und franko versandt.

Briefkasten der Direktion

G. in M. Meine Reise zu Ihrer Sektion oder Gruppe und die allfälligen Konferenzen und Referate belasten natürlich die Sektionen nicht. Sie zahlen die Jahresbeiträge, um dafür im Rahmen der Statuten und der besonderen Pflichten der einzelnen Funktionäre die Dienste des Zentralbureaus und der Direktion in Anspruch zu nehmen.

Redaktion — Rédaction

A. Matti. A. Kurer. Ch. Magne.

Einzelverkauf der Hotel-Revue

durch die Bahnhofbuchhandlungen und Zeitungskioske der grösseren Städte und Saisonplätze.

Preis pro Nummer: 40 Cts.

Adressänderungen

belieben die verehrl. Abonnenten rechtzeitig zum Voraus der Post oder der Expedition (im letztern Fall unter Beifügung der Gebühr von 30 Cts.) mitzuteilen, damit in der Zustellung des Blattes kein Unterbruch eintreffe.

„INTERCONTINENTAL“

SCHWEIZERISCHE

Reisegepäck-Versicherungs-Aktiengesellschaft

Freiburg, Avenue du Moléson 4

ladet die Herren Hotelier höflich ein, das zum Abschluss von Gepäckversicherungen notwendige Material von ihr zu verlangen. Gleichfalls stellt sich die Gesellschaft zum persönlichen Besuche zur Verfügung.



L'„INTERCONTINENTALE“

COMPAGNIE SUISSE

d'Assurance des Bagages S. A.

Freibourg, Avenue du Moléson 4

se permet d'inviter MM. les Hoteliers à lui demander le matériel nécessaire pour la conclusion d'assurances Bagages. De même qu'elle se met à leur disposition pour visite personnelle.

Café

(geröstet, gemahlen oder gebrauchsfertig)

Fragestücken-Café	Fr. 2.40 per Kg.
Restaurants-Mischung	2.30 „ „
Hotel-Mischung	2.20 „ „
Fremden-Mischung	4.00 „ „
Mokka-Mischung	4.60 „ „
Mokka pur	5.20 „ „
Cee-Ceylon, Hotel-Spezial-Mischungen à Fr. 5.50 und 6.50 per Kg.	
Endwar-Cee, indische Spezial-Mischung à Fr. 8.50 und 9.— per Kg.	
Bordeaux- und Walliser Spezial-Mischungen, offen und in Flaschen.	236

Ed. Widmer, Zürich

Häringstrasse 17. Telefon: Hotting 2950. — Genussmittel-Importation — Kaffee-Gross-Rösterei.

Ein jederzeit zu Ihrer Verfügung stehendes

Hausorchester

sichern Sie sich am billigsten durch die Anschaffung eines

Kunstspiel-Klaviers

(Marke Hupfeld) oder eines

Musik-Apparates

mit elektrischem Antriebe.

Ein Besuch meiner Ausstellungsräume vor Ankauf eines Instrumentes liegt in Ihrem Interesse.

Odeon-Musikhaus

EUGEN LANZ IN BERN

Ecke Hirschengraben-Effingerstrasse

Schluss der Inseratenannahme: Dienstag abend!

On cherche

pour confortable petit hôtel de voyageurs, à Paris,

dame ou demoiselle

de 18 à 30 ans, Suisse, de caractère agréable, parlant parfaitement le français et l'anglais (allemand pas exigé), pour recevoir la clientèle et faire un peu de couture. Vie de famille. Nourriture, logement et 400 fr. par mois, argent français. — Adresser offres et références sous C. Z. 2146 à la Revue suisse des Hôtels.

Bâle 2.

BURKHARDT-KELLER & CO

Papier en gros, ZÜRICH

Teleph.: Scheu 2489. Telegr.: Burkpapier

officiers als Lager, zu billigen Preisen:

PAPIERSERVETTES

in Qualitäten, in Kreppe und mit Prägung.

KLOSETTPAPIERE

In einem belebten und gewerblich regsamem Hauptort der Urkantone, ist die Führung des

ersten Hotels am Platze

A vendre à Venise

au centre du Lido, terrain à bâtir 1750 m², situation exceptionnelle, prix très avantageux. — Adressez à l'étude Ed. Coquer, avocat et notaire à Martigny-Ville. 6167

Zu verkaufen:

1 Zweispänner-Rennschlitten, Splätzig mit Banket hinten zum wecheln. Preis 1 sechshundert Omnisbus u. 1 Viktoria-Gummibauer, Photographie zu Diensten. R. W. Werner, Wagenbauer, Interlaken.

POLYGRAPHISCHES INSTITUT A.-G.
 ZÜRICH
 Clausiusstr. 21 - Tel. Hottingen 11 22

Herstellung sämtlicher graphischer Arbeiten in BUCH- LICHT- UND STEINDRUCK in einwandfreier, werbekräftiger Ausführung.

Bon Garçon Restaurateur-Limonadier

Suisse, cherche place, restaurant-Hall ou étages, 4 langues, 28 ans, disponible de suite. J. Lasser, 9, rue Cécile, Genève. 6166

A remettre à Genève

Hôtel

65 chambres 100 lits, affaire de 1er ordre, long bail. — John Lecoultré, Agent d'Affaires, Grand d'Or 29, Genève. 6152

Bordeaux Inserate

Importantes quantités, de premiers crus, rouge et blanc ayant plusieurs années de bouteille. Prix exceptionnels. — J. Novacek, Rue Chandieu 4, Genève. 6154

finden in der „Hotel-Revue“ weiteste Verbreitung.

Unsere verehrten Leser

sind gebeten, die Inserenten unseres Blattes zu berücksichtigen und sich bei Anfragen u. Bestellungen stets auf die

„Schweizer Hotel-Revue“ zu beziehen.

FIRMEN DER WEINBRANCHE

MAISONS DE LA BRANCHE VINICOLE

Berger & Cie

Langnau (Berne) et Morges (Vaud)

VINS EN GROS
 Agence générale et dépôt pour la Suisse de:
 SAINT-MARCEAUX & C^{ie}, REIMS
 Grands vins de Champagne
 ESCHENAUER & C^{ie}, BORDEAUX
 Vins fins de Bordeaux
 CHAMPY PÈRE & C^{ie}, BEAUNE
 Grands vins de Bourgogne



Luy Cocktail
 MARQUE DÉPOSÉE
 Distillerie Valaisanne S.A. SION • TÉL. 3177

Vins fins du Valais
L. Imesch, Sierre
 Johannsberg, Malvoisie, Dôle
 Enfer, Paien, Fendant
 Muscat etc.

A. Rutishauser & Co. A.-G.
 SCHERZINGEN
 SPEZIALITÄTEN
 in Ostschweizer- u. Tirolerweinen

Albert Simmen, Weine
 Brugg
 Alleinvertretung Schloss Ramelz bei Meran. — Erst-
 klassige Tirolerspezialitäten.

Prima Veltliner-Weine
 in Flaschen und
 Gebinden liefert
LORENZ GREDIG
 PONTRESINA

J. Gasser & Cie., Hallau
 empfehlen: Ia. Qualität Hallauer Rotweine.
 Spezialität:
 Hallauer Beerliwein offen und in Flaschen.

Dorner & Co, Basel
 Gegründet 1882
 WEINE - SPIRITUOSEN
 SPEISEÖLE - WEINSSIG - SIRUP - 260

Otto Karthaus-Bucher
 Schlossberg Luzern
 Courante Weine u. Spezialitäten
 Gefl. Preisliste verlangen

Probst & Cie. Biel - Bienne
 Waadtländer, Walliser, Neuenburger
 Französische Rotweine
 Spezialität: Dôle de Sion

Grands Vins du Valais
Orsat Frères, Martigny
 Clos de Montibex Fendant — Mollignon
 Fendant. Étoile du Valais 1920. Fendant
 pétillant, Dôle, Clos de Ravanay Rouge
 Grand Mousseux Valaisan

Vins Vaudois et Valaisans futs et Bouteilles
Vve. Petit & Fils, Yverdon
 Maison fondée en 1845
 spécialités de vins la Côte, Dezaley, Aigle, Villeneuve
 et Grand Brulé (Fendant ter clois)



Champagne 256
PERNOD
 Médaille d'or Berne 1914



FRATELLI CORTI
BALERNA



Eingetr. Marke
 Spezialität in
Veltliner-Weinen
 offene, und feinste
 Flaschenweine
 Eigene Reservoirs.
Gebr. Jörimann, Chur
 Bekannt für reelle Bedienung.

Ed. Vielle & Cie
 Négociants en vins
 Ancienne Maison E. VIELLE-GIGON, fondée en 1812
 Propriétaires à NEUCHÂTEL, à CHENAS (Beaujolais
 et Maconnais), et GEVREY-CHAMBERTIN (Côte-d'Or)
 VINS VAUDOIS ET VALAISANS
 Spécialité de vins rouges de table

TRÜSSEL & CIE., BERN
 Vins excellents de la Côte,
 de Lavaux et du Valais
 Caves de réputation: Château de Luins (prop. de la
 maison), Clos de Chatagnéaz, Mont Belletruche, Mont-
 Crochet, Château de Montagny, Villeneuve, Yveron,
 Fendant et Dôle de Sion.

Mirafiore S. A. Alba
 Cap. versato Lire 6.000.000.
Vini fini italiani
 Tenute proprie di Piemonte - Fattorie
 in Toscana
 Concessionario con Deposito
L. MARTINELLI
 Lugano
 Prezzo corrente e Campioni gratis
 a richiesta 257

J. Cottinelli, Chur
 empfiehlt
Veltliner-Weine
 offen und in Flaschen

RENAUD FRERES
 BALE & ST-MORITZ
 Toutes marques de Champagnes, Vins fins
 Liqueurs
 Prière de demander notre prix courant spécial pour
 hôtels et restaurants.

Mobilier - Verkauf

Bestbestand aus Hotel-Liquidation (Betten, Spiegelschränke, Waschkommoden, Tische, Schreibstische, Spiegel, Silber, Linges etc.) sofort en bloc oder partiellweise zu verkaufen. — Briefe unter Chiffre G. D. 2141 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

MALINI

(PRESTIDIGITATEUR)

présente à toute ses connaissances ses meilleurs vœux à l'occasion, de Noël et de la Nouvelle-Année. Adresse permanente: Pension Erica, St. Moritz.

LA SEMEUSE

HUILE PRÉFÉRÉE DES GOURMETS,
 EMPLOYÉE PAR LES CHEFS CUISINIERS DES PALACES, GRANDS HOTELS et HOPITAUX.
Chaux-de-Fonds
 Téléphone 12.29 524

Daily Mail

CONTINENTAL EDITION

Gives all the News Many Hours in Advance of any other English Journal circulating on the Continent.
 Head Office: 36, Rue du Sentier, PARIS.

Import-EIER

kaufen Sie am vorteilhaftesten bei Emil Meier-Fisch, Winterthur.

Zu verkaufen ev. zu verpachten:
 In grösserer Ortschaft der Ostschweiz, gut frequentiertes 3489

HOTEL

Sehr günstige Lage. Ganzjahresbetrieb. Anfragen unter Chiffre Z. G. 1317 an Rudolf Mosse, St. Gallen.

PRIMA EXISTENZ

Grosses, schönes Kaffeehaus

in österreichischer Landeshauptstadt, 10 Fenster Strassenfront, gut gelegen, wird wegen Hotelübernahme mit Konz. schönem Mobilar und Inventar für nur 8000 Fr. verkauft. (vorm. Bär & Hohmann). Langer Kontrakt. Zins billig. — Gefl. Offerten unter Chiffre L. R. 2138 befördert die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Zu kaufen ev. zu pachten gesucht:
 Kleineres, nachweisbar rentables

HOTEL

(Jahres- oder Saisonbetrieb) von geschäftsbündigem Ehepaar. Ausföhrliche Offerten unter Chiffre A. N. 2145 erbeten an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.
Buchführung
 besorgt prompt und gewissenhaft 104
 E. Eberhard, Zürich
 Bahnpfostf. 100 Tel. Kloten 37

A vendre à prix réduit, pour cause de santé, dans les Alpes vaudoises (saison d'été et d'hiver)

Hôtel - Pension

avec vaste terrain propre à la construction de chalets (dépendances). Situation magnifique en face des glaciers. Point terminus de chemin de fer. — 29 pièces et 35 lits, chambres de bain, véranda vitrée, belle terrasse ombragée. — Adresser les offres sous chiffre B. T. 2143 à la Revue suisse des Hôtels, Bâle 2.

Kochschule Kurhaus Walchwil

am Zugersee

Beginn des nächsten Kurses: 1. Februar bis 1. April. Beste Gelegenheit, die einfache und feine Küche gründlich und selbständig zu erlernen. Familienleben, Referenzen und Prospekte durch A. Schwyter-Wärner, Kirschdorf. 2144

Grande baisse de prix

sur tous les accessoires de billard: draps, bandes, billes, queues, etc.

Marchandises der 1^{er} choix.
 Se recommande Fr. Baerlschl, Schindlerstrasse 20, Zurich.

Tüchtiger Hoteldirektor

findet Lebensstellung in einem in Gesellschaftsbildung begriffenen Hotelunternehmen in erstklassigem Höhenkurort Graubündens. Nur gewandte, im Hotelfach erfahrene Reflektanten, die sich mit ca. 75 bis 100 mille beteiligen können, wollen sich melden unter Chiffre B. T. 2140 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Bonbücher

(Quart- u. Taschenformat) zu reduzierten Preisen erhältlich beim Zentralbureau des Schweizer Hotelier-Vereins

Schweiz. Teppichfabrik Ennenda (Glarus)

Fabrikation aller Arten Teppiche und Läufer bis zu 2,5 Meter Breite ohne Naht, vom einfachsten bis zum gediegensten, nur Qualitätsware MILIEUX, velours, bouclé, Tournai (Wilton) VORLAGEN U. LAUFER, jute, tapestry, velours, bouclé, tournai WASCHTISCHMATTEN UND SPIELDECKEN, tapestry und velours
 Schützt die nationale Industrie! — Verlangt Schweizer-Fabrikat!
 Wir weisen gerne solche Firmen nach, die unsere Erzeugnisse führen.

A-S Kälte-Maschinen

FABRIKAT BROWN BOVERI
 HOTEL-KÜHLANLAGEN • EISERZEUGER • KÜHLSCHRÄNKE



AUDIFFREN SINGRÜN
KÄLTE-MASCHINEN
 AKTIENGESELLSCHAFT
 BASEL ST. JOHANNES-VORSTADT 27
 Kälteerzeuger
 SCHUTZ-MARKE
 Keine Stopfbüchsen, Manometer, Ventile. — Keine fachkundige Wartung erforderlich.
A-S KÜHLSCHRANK

Avis aux Sociétaires

Guide officiel des Hôtels de la Suisse pour 1922

Le dernier délai pour les nouvelles inscriptions et pour les corrections est irrévocablement fixé au

31 décembre 1921.

Cours de cuisine de l'Ecole professionnelle de la

Société Suisse des Hôteliers à Cour-Lausanne.

Le 16 janvier 1922

commencera à l'Ecole professionnelle hôtelière de Cour-Lausanne un

Cours de cuisine

pour Dames et Messieurs. — Prière d'adresser les demandes de renseignements et les inscriptions à la Direction de l'Ecole professionnelle de la Société Suisse des Hôteliers à Cour-Lausanne.

Circulaire.

Samedi dernier a été envoyée aux Comités de Sections une assez longue circulaire destinée à être mise aussitôt que possible en circulation parmi les Sociétaires. Nous prions Messieurs les Présidents de Sections de bien vouloir organiser la circulation sans retard et Messieurs les Sociétaires de consacrer au document leur bienveillante attention.

Souhaits de Nouvelle-Année.

Depuis des années nos Sociétaires se sont accoutumés à se libérer de l'usage cérémonieux des félicitations du Jour de l'An moyennant le versement volontaire d'un montant quelconque à l'Ecole professionnelle. Ces dons étant versés au Fonds Tschumi pour l'entretien et le développement de l'Ecole professionnelle, nous croyons devoir inviter nos Collègues à bien vouloir envoyer à la rédaction de l'« Hôtel-Revue » (Compte de Chèques postaux No V.85, à Bâle), toute somme qu'il leur plaira d'offrir en faveur de cette institution.

Les noms des donateurs seront publiés dans le dernier numéro de l'année de l'organe social; les donateurs peuvent, grâce à leur subside, se regarder comme exonérés de l'échange de cartes de félicitations à l'occasion du renouvellement de l'année.

Bâle, le 8 décembre 1921.

Société Suisse des Hôteliers,
Le président central: ANTON BON.

Nouvelles de la Société

Chômeurs de l'hôtellerie.

Dernièrement, l'Office du Travail d'une agglomération romande demanda à l'un de nos sociétaires de contribuer à l'assistance d'une employée qui avait été congédiée régulièrement pour cause de manque de travail. Le dit Office moi-même sa démarche par une prétendue décision de l'Office fédéral du Travail, d'après laquelle toutes les libérations accordées à diverses associations auraient été retirées. Ignorant tout d'une pareille décision, notre Bureau central s'est adressé à l'Office fédéral du Travail, qui lui a donné, en date du 19 décembre, une réponse dont voici la traduction:

« Il est exact que les employés d'hôtel peuvent se prévaloir de l'arrêté du Conseil fédéral du 29 octobre 1919 et qu'éventuellement ils doivent être assistés.

En ce qui concerne l'obligation pour les hôteliers de contribuer en qualité d'employeurs à l'assistance du personnel, on en est resté par contre, jusqu'à présent, à la décision libérant cette catégorie d'employeurs de la participation à l'assistance-chômage. »

Nous attirons là-dessus l'attention de nos sections, de nos groupements et de nos

membres individuels, pour le cas où des Offices du Travail cantonaux ou locaux voudraient faire participer des hôteliers à l'assistance d'employés chômeurs. Il est entendu que ces derniers ont droit à l'assistance, mais que leurs patrons ne sont pas tenus d'y contribuer.

Pour devenir patron.

Il est compréhensible que dans la classe hôtelière, comme dans toutes les autres classes professionnelles, les jeunes gens qui se sentent des capacités et qui aspirent à se rendre indépendants fassent leur possible pour devenir patrons à leur tour. Ce but est excellent en soi et il constitue un puissant stimulant pour l'accomplissement irréprochable de la tâche quotidienne. Mais ne devient pas qui veut un bon hôtelier.

Il ne suffit pas en effet pour y parvenir d'être un fort bon employé dans l'une ou l'autre branche d'une exploitation hôtelière. Parce qu'on a « voyagé », parce qu'on connaît les langues, parce qu'on réussit à la cuisine, parce qu'on est un parfait concierge ou un modèle de chef de réception, on n'a pas encore le droit absolu de s'imaginer que l'on sera un phénomène d'intelligence dans la direction de toute une entreprise hôtelière, même, pour débiter, pas très considérable. Combien ont échoué pour avoir ainsi trop présumé de leurs aptitudes professionnelles. Nous pourrions même dire qu'un employé parfait dans sa branche s'y est nécessairement spécialisé, et que cette spécialisation, qui faisait sa valeur auparavant, deviendra une difficulté pour lui lorsqu'il sera obligé de diriger toutes les sections d'un établissement.

Tout d'abord et plus que jamais, l'hôtelier doit être un homme d'affaires. Or chacun sait que les vrais hommes d'affaires sont plutôt rares. Il faut être doué pour cela de qualités naturelles spéciales et avoir fait de solides études. Surtout il s'agit de savoir calculer. Combien d'hôteliers qui excellent dans la conduite pratique de leur maison voient néanmoins leurs affaires péricliter, précisément parce qu'ils ne savent pas calculer. Alors qu'ils étaient employés, ils n'avaient pas, par exemple, à contrôler et à surveiller leurs dépenses privées à un centime près. Ne disposant pas de beaucoup d'argent, ils en dépensaient peu et ces débours ne se renouvelaient qu'à des intervalles qui en diminuaient l'importance. Devenus patrons, ils se sont laissés éblouir par le chiffre des recettes et n'ont pas prêté aux dépenses, surtout aux dépenses journalières, une attention suffisante. Ils se disaient que pour quelques sous de rabais par ci, quelques francs par là, ils ne seraient pas perdus, qu'ils réussiraient au contraire à s'allier ainsi de la clientèle. Ce fut là leur erreur capitale. Autrefois, une dépense effectuée une seule fois, pour satisfaire un caprice ou plaire à un collègue, ne faisait guère à conséquence; aujourd'hui, toutes ces petites diminutions de bénéfice, répétées plusieurs fois par jour et les 365 jours de l'année, finissent par atteindre un chiffre considérable. Ainsi a été compromis, brisé peut-être, l'avenir de bien des hommes pourtant intelligents, capables, pleins de bonne volonté.

La recette du jour n'est pas une recette nette. Ne soucrivez pas trop tôt, chers lecteurs qui avez toujours cru à l'évidence de cet axiome. Il est évident, bien sûr; mais jetez un regard autour de vous. Combien parmi vos connaissances n'ont pas agi dans la pratique conformément à ce principe? Combien ont oublié, dans l'utilisation de la recette du jour, que cet argent devait servir, avant tout, à couvrir les dépenses?

Et combien, déjà avant d'entreprendre une affaire, ont fait de faux calculs? Combien ont été déçus plus tard, parce qu'ils avaient omis dans leurs prévisions des facteurs pourtant essentiels, mais dont ils n'ont constaté l'existence qu'une fois devenus patrons? Dans le calcul du rendement probable d'une exploitation hôtelière, il vaudrait encore mieux tomber dans l'erreur contraire, c'est-à-dire exagérer le budget des dépenses et rester modéré, très modéré, dans l'évaluation du chiffre des recettes.

Un des plus périlleux écueils qui menacent le jeune hôtelier, c'est celui qui a-tend à la cuisine. Nombreux sont les patrons qui ont vu sombrer toutes leurs espérances d'avenir à cause du rendement nul ou déficitaire de cette partie de l'exploitation. C'est une condition essentielle de réussite dans l'hôtellerie, en effet, que l'hôtelier, ou du moins, à son défaut, son épouse, ait une grande expérience, non seulement de la

direction technique de la cuisine, mais de sa direction financière. Si le jeune ménage est obligé de se fier exclusivement à des subalternes sous ce rapport, il se prépare presque inévitablement de pénibles surprises. Autrefois on pouvait, dans certaines circonstances favorables, se tirer d'affaire sans réaliser de bénéfice à la cuisine, même en y « mêlant de l'argent ». Le bénéfice des autres parties de l'exploitation, de la cave notamment, compensait ce manque à gagner. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les prix élevés des denrées alimentaires d'un côté, le moindre rendement de la cave et des chambres d'un autre côté, exigent impérieusement que le système du bon vieux temps soit renouvelé de fond en comble. L'hôtelier qui renonce d'avance à tout bénéfice sur la nourriture est un homme perdu, tôt ou tard.

Avant donc de chercher à s'établir sur son propre compte, il faut apprendre à calculer. En d'autres termes, le futur hôtelier doit savoir exactement à combien se monteront ses dépenses dans l'affaire qu'il se propose d'entreprendre: dépenses pour le loyer ou le service des intérêts et des amortissements, dépenses pour les impôts et les taxes diverses, dépenses pour l'entretien du matériel, du mobilier et des immeubles, dépenses pour le logement, la nourriture et les salaires du personnel, dépenses pour le combustible, l'électricité, le gaz, l'eau, dépenses pour son propre ménage, dépenses pour la nourriture des clients, etc. Il devra ensuite s'informer soigneusement des chances de rendement, sur la base des résultats de l'exploitation pendant les années précédentes et en tenant compte du pour cent probable de l'occupation des chambres. Enfin il devra s'enquérir des conditions locales particulières au point de vue de la concurrence existante ou à attendre.

Et pour terminer je dirai au futur patron de se méfier de lui-même, si sûr de lui qu'il puisse être, et de recourir à l'expérience d'hommes qui ont réussi dans la branche. Dans aucune de nos sections il ne manque de ces guides qui ont fait leurs preuves, non seulement dans la partie technique de la profession hôtelière, mais aussi dans la partie commerciale. Ces hommes-là ne refuseront pas à un jeune homme d'avoir l'appui précieux de leurs conseils. Jouissant d'une situation acquise, ils n'ont pas à redouter la concurrence du débutant; ils seront tout heureux au contraire de lui indiquer le meilleur chemin, de lui montrer les dangers à éviter, de lui enseigner la manière de surmonter les obstacles ou de tourner les difficultés que rencontre trop souvent l'hôtelier résolu à bien tenir sa maison sous tous les rapports, à satisfaire sa clientèle et à faire honneur à ses engagements.

La question de l'alcool et les hommes de science.

La propagande prohibitionniste a osé prétendre que les médecins sont unanimes à dénier à l'alcool toute vertu bienfaisante. Nous trouvons dans le « Journal de la Cuisine », de Bruxelles, des appréciations de savants célèbres qui ne concordent guère avec cette assertion.

Voici ce que dit M. Duclaux, directeur et chef des travaux de l'Institut Pasteur, membre de l'Académie des Sciences: « L'alcool est un aliment, anti-dépêréditeur de forces, à condition d'être consommé avec modération et suivant le tempérament de chacun. »

M. le Professeur Joffroy, de la Faculté de médecine de Paris: « J'ai toujours été d'avis que l'homme pouvait boire impunément une certaine dose d'alcool et je puis dire que j'ai vu avec plaisir M. Duclaux s'élever, avec sa grande autorité, contre le principe de l'abstinence complète. »

M. le Docteur Foveau de Courmelles: « Quant à la question de l'alcool dans ses rapports avec la tuberculose, il est légitime et partiel d'affirmer que l'alcoolisme amène la tuberculose. On peut, avec autant et même plus de raison scientifique, renverser la proposition, et affirmer que l'alcoolisme est une des conséquences fâcheuses de la tuberculose. Car le tuberculeux est souvent dans un état fébrile caractérisé par le besoin de boire fréquemment et de préférence des boissons fortes: de là une propension à l'alcoolisme, parce qu'il est tuberculeux. »

Les grands cliniciens anglais MM. Todd, Grave et Stock: « Nous avons expérimenté que l'alcool rend de précieux services, notamment dans les maladies à hyperthermie.

Dans la pneumonie, nous devons fournir à l'organisme un genre d'aliment qui, facile-

ment assimilable, se trouve en même temps capable de soutenir les forces nerveuses et d'entretenir la chaleur naturelle du corps. L'alcool est cet aliment. Naturellement, nous l'administrons à doses modérées. »

Les grands cliniciens français MM. Chomel, Laennec, Petit, Pinel: « Nous reconnaissons la haute valeur curative de l'alcool, surtout dans la pneumonie et dans l'adynamie typhique. »

D'autres cliniciens renommés, en Angleterre: MM. les Docteurs Clopath, Roseman, Roos: « Dans le corps humain, l'alcool économise les substances azotées et non-azotées. Au moins 90 pour 100 de l'alcool, donné à dose modérée, est absorbé, consommé et usé par l'organisme, et sert à épargner les albuminoïdes nécessaires au corps. »

Les savants Chimistes MM. Liebig et Bouchardat: « L'alcool pris à dose modérée est un aliment respiratoire, tout comme la graisse. Et de plus il favorise la transformation de la chaleur en force. »

Les éminents hommes de science, MM. Marraud, Gubler et Dujardin-Beaumont: « L'alcool fait rendre à la machine humaine: plus de travail, en dépensant moins de combustible. C'est un frein idéal, un registre comme on n'en a jamais vu, qui permet d'obtenir la même quantité de force en produisant moins de chaleur. »

M. le docteur Anoranz, Professeur à la Faculté de Médecine de Bordeaux: « Le vin avec son alcool (donc pas le vin désalcoolisé) pris chaque jour à dose raisonnable, excite doucement les qualités intellectuelles de celui qui l'absorbe, lui donne un esprit vif, animé, aimable, et une grande facilité d'assimilation, tout en tonifiant son corps. »

M. le Docteur Bernheim, Professeur à la Faculté de Nancy: « Faut-il proscrire l'alcool parce que son abus est nuisible? Alors autant proscrire la viande parce qu'elle contient la prolamine, les œufs, parce qu'ils contiennent du phosphore; la pomme de terre, parce qu'elle contient de la solanine; le vinaigre, parce qu'il contient de l'acide acétique; les eaux minérales dont on se gorge, en dépit du soufre et de l'arsenic qu'elles recèlent, etc., etc. Tout cela sont des poisons. Usons-en modérément. N'abuser de rien; c'est la formule de la vie. »

Le « Journal de la Cuisine » ajoute:

« Toutes ces célébrités de la Science, universellement connues, totalement impartiales dans la question, établissent sur des bases scientifiques et proclament les vertus de l'alcool, et nul ne peut songer à discuter sérieusement la valeur des vérités qu'elles énoncent. »

« Ces vérités se résument d'elles-mêmes en quelques mots simples et clairs: « N'abuser de rien! »

« Entre l'abus et l'usage modéré de l'alcool, comme de tout, il y a une large place. L'abus est mauvais, l'usage modéré est reconfortant et bon pour la santé. »

« L'ivrogne est un être méprisable, un mauvais citoyen! »

Le siège auxiliaire de Lausanne de l'Office suisse du Tourisme.

Nous avons reçu dernièrement le rapport présenté à l'Association nationale pour le développement du tourisme sur l'activité du siège auxiliaire de Lausanne de l'Office suisse du tourisme. Ce rapport, signé de M. le Dr A. Wellauer, directeur du siège auxiliaire, contient plusieurs passages intéressants pour l'hôtellerie de la Suisse romande.

Après avoir expliqué la raison d'être d'un siège auxiliaire à Lausanne et exposé les rapports existant entre le siège central de Zurich et la succursale romande, l'auteur passe en revue les différents domaines dans lesquels cette dernière exerce son activité.

Les attributions du siège auxiliaire de Lausanne sont en résumé les suivantes: Contrôle de la presse étrangère en ce qui concerne le tourisme et le trafic, ainsi que des guides de voyages et du matériel de publicité paraissant à l'étranger et rapports à ce sujet au siège central; propagation à l'étranger du matériel de publicité de l'Office central; propositions à l'Office en vue de la publicité à l'étranger; collaboration à cette publicité; étude des conditions de la concurrence étrangère en matière de tourisme et de voies de communications; coopération aux tâches de l'Office dans le domaine du trafic international et intérieur: trafic des voyageurs, horaires, correspondances ferroviaires, librairies de gares, fêtes et congrès, amélioration des services des postes, télégraphes et téléphones, circulation routière, navigation aérienne, formalités douanières; enfin, participation aux études et aux tâches imposées à la division de l'économie publique et de la statistique du siège central, notamment en ce qui concerne les conditions sociales de l'industrie hôtelière en Suisse romande. Le champ d'action de la succursale de Lausanne embrasse donc à la fois les trois sections de l'Office de Zurich: publicité, trafic et économie nationale.

Pour réaliser dans la mesure du possible un programme aussi vaste le siège auxiliaire devait, comme le dit M. le Dr Wellauer, «chercher à entrer en rapports suivis avec tous les intéressés au tourisme en Suisse romande: chemins de fer principaux et secondaires, compagnies de transports, associations hôtelières, touristiques ou d'intérêt général, sociétés de développement, autorités cantonales et communales». Ces relations ont été nouées effectivement et les intérêts divers n'ont eu qu'à s'en féliciter richement.

Pour la diffusion à l'étranger du matériel de propagande, le siège de Lausanne recourt à l'intermédiaire de la centrale de Zurich quand il s'agit d'effectuer de grosses expéditions, pour lesquelles il manque de personnel et d'outillage. Il envoie lui-même, par contre, une quantité énorme d'imprimés dans toutes les parties du monde, mais spécialement dans les pays néo-latins. Il procède à la traduction ou à la révision de guides et de brochures diverses. Il prend part à la préparation ou à l'édition d'ouvrages de propagande pour les stations d'étrangers. Il se met en contact avec des gens de lettres ou des journalistes pour la publication d'articles dans les journaux du pays et de l'étranger. Il faut souligner ici que les relations avec la presse suisse sont facilement cordiales et sympathiques, mais qu'à l'étranger, en France particulièrement, on se heurte souvent à un parti-pris de dénigrement et de lutte. La propagande par le cinéma a été favorisée autant que possible.

Dans le domaine du trafic, le siège auxiliaire de Lausanne a collaboré activement à l'étude des horaires des chemins de fer de la Suisse occidentale, dans le but d'améliorer les conditions de transport. Il a contribué aussi à l'amélioration des services de la poste aux voyageurs, spécialement des services de diligences dans le Valais. Il a également prêté son concours à l'amélioration des conditions de la circulation automobile, en collaboration avec l'Automobile Club de Suisse, le Touring Club et plusieurs gouvernements cantonaux.

En ce qui concerne le contrôle des étrangers, dit le rapport, la succursale de Lausanne n'a cessé de multiplier les démarches de tous genres auprès des autorités fédérales et cantonales. Grâce à ses efforts persévérants, elle est arrivée à obtenir non seulement de ces autorités, mais aussi de certains gouvernements étrangers, la suppression de mainte entrave au mouvement des touristes.

Le rapport se termine par un exposé des probabilités touristiques, pour ce qui concerne la Suisse, dans divers pays. En France, c'est l'hospitalité qui domine dans nombre de milieux, et il faut y agir avec beaucoup de circonspection. En Espagne et en Portugal, seule une élite est disposée à voyager. Il en est de même dans l'Amérique latine, où l'on recule en outre devant les frais considérables d'un voyage en Europe. Il y aurait lieu, en ce qui touche ces pays, d'attirer tout d'abord des jeunes gens dans nos établissements d'instruction. Une agence de l'Office du tourisme a été créée dans la République argentine, le pays de l'Amérique du sud qui est le plus intéressant pour nous au point de vue du tourisme.

Pour conclure, M. le Dr Wellauer fait appel à la collaboration de tous nos efforts de l'Office suisse du tourisme, notamment au point de vue pécuniaire. Une organisation centrale de ce genre, pérennante par ses relations intérieures et extérieures, peut faire beaucoup pour la restauration de la grande circulation touristique et pour les intérêts de l'ensemble du pays, mais à la condition d'être soutenue comme elle le mérite, c'est-à-dire moralement et financièrement. Mt.

Vols planés et vols à voile, à Gstaad.

Le brillant résultat des expériences de vol à voile obtenu cette année au concours du Rhin a provoqué un vif intérêt dans le monde entier. Actuellement, dans un grand nombre de pays européens, on cherche à développer et à vulgariser cette nouvelle branche de la locomotion aérienne. Si même le vol plané et le vol à voile sans moteur ne sont qu'un sport, ils ont pourtant une grande importance pratique pour le développement de l'aviation en général. Les vols planés et vols à voile étant exécutés au moyen d'avions sans moteur, il est certain que de leur exécution résultera une amélioration dans la construction des avions, dans ce sens que les expériences acquises serviront à mieux connaître les avantages et les possibilités de l'aérodynamique. Il n'est pas impossible que ce sport ait une heureuse influence sur la recherche de l'aviation-moteur économique. D'autre part, ces vols spéciaux constituent un nouvel encouragement envers l'art du pilote-aviateur. Enfin, il ne faut pas omettre de faire remarquer que ce sport nouveau est très facilement accessible aux amateurs que l'aviation de sport, toujours coûteuse.

Ce sport ne doit pas rester indifférent à la Suisse. Aussi l'Aéro-club suisse se préoccupe-t-il du développement à lui donner en Suisse. Une de ses sections, «Agis», société académique d'aviation à Zurich, a déjà entrepris la construction de planeurs, et la section Suisse centrale de l'Aé. C. S. se propose d'organiser, cet hiver même, un cours de vol plané et de vol à voile, pour débutants.

Si possible, ce cours doit avoir lieu à Gstaad, de Noël 1921 à fin janvier 1922. La direction en sera confiée à un pilote de vol à voile réputé, doté d'une grande expérience. Ce cours pourra être également suivi par des étrangers. Le séjour à Gstaad sera largement facilité à un certain nombre de participants suisses. De plus, un concours de pilotes d'avions sans moteur sera doté d'une coupe-challenge et de prix en espèces.

Les intéressés peuvent s'adresser à M. Häfeli, ingénieur à Thoune, président de la Commission

du vol sans moteur de la section Suisse centrale de l'Aéroclub suisse, qui leur fournira également les renseignements complémentaires désirés.

(La Suisse)

Wiesbaden et Strasbourg.

Jusqu'en 1866, les Parisiens des classes aisées passaient l'hiver à la saison à Wiesbaden et dans la région rhénane en général. A partir de 1870, ces stations furent presque complètement abandonnées par la clientèle française au profit de celles de la France et de la Suisse.

Aujourd'hui Wiesbaden, Mayence, Cologne se trouvent en territoire occupé, et il se produit ce fait curieux que la clientèle française est invitée par des Français à reprendre le chemin de ces stations allemandes. Comme nous l'apprend M. Georges Barrier, président de la Chambre nationale de l'hôtellerie française et de l'Alliance internationale de l'hôtellerie, dans un article publié récemment par la France hôtelière, une réclamation «officielle» est organisée en faveur des régions touristiques de la rive gauche du Rhin. Un syndicat d'initiative française a été créé pour Wiesbaden et les pays rhénans. Les plus hautes personnalités des autorités d'occupation en sont présidents d'honneur ou le dirigent effectivement. Ce syndicat répand en France, à profusion, des guides et des affiches. Résultat: une foule de touristes français sont allés cet été villégiaturer, pour bénéficier du change, en territoire occupé allemand, au grand détriment des hôtels français en général et des hôtels d'Alsace en particulier.

Il est vrai que l'Alsace n'est pas outillée comme les stations rhénanes concurrentes pour recevoir une très nombreuse clientèle. Depuis 1870, les Allemands ont naturellement porté leurs efforts sur le perfectionnement de l'hôtellerie des pays rhénans, du grand-duché de Bade et de la Forêt-Noire, en laissant presque complètement Strasbourg et les autres stations alsaciennes. Or qu'arrive-t-il aujourd'hui?

Au lieu d'être favorisée dans toute la mesure du possible par le nouveau régime du pays, l'hôtellerie de Strasbourg et de l'Alsace s'est vu immédiatement imposer les charges fiscales considérables décrétées au grand détriment des hôtels de France. Les deux hôtels de Strasbourg qui offrent un peu plus de confort que les autres, sans être pour cela, comme le dit M. Barrier, «si modernes, ni luxueux», doivent payer le maximum de la taxe, c'est-à-dire le 10 % du chiffre d'affaires, tout comme les palaces. Et ailleurs? Ecoutons encore M. Barrier: «Dans les villes et les villages d'Alsace de très nombreuses auberges qui ne répondent qu'aux besoins de la population locale, beaucoup moins exigeante que la clientèle étrangère, ont été taxées aux taux de 3 %, comme si elles étaient des hôtels répondant aux besoins du tourisme international. Les propriétaires qu'on a oubliés et qui ont eu la chance de rester taxés au taux général de 1,10 % se garderont bien de faire dans leurs maisons le moindre changement qui pourrait avoir pour effet de les mettre sous un régime d'impositions aussi excessives qu'exceptionnelles, sans leur assurer, faute d'une action d'ensemble, un bénéfice supplémentaire.»

Il ne faut pas s'étonner après cela si nos collègues d'Alsace ne sont pas précisément enchantés du nouveau régime, en voyant leur budget grevé de taxes nouvelles très lourdes par les autorités françaises, alors que d'autres autorités françaises font tout le possible pour leur enlever leur clientèle naturelle et pour engager les touristes de France à enrichir les territoires allemands occupés sous prétexte d'attirer «à la civilisation française la confiance et la sympathie des populations germaniques des rives du Rhin!»

N'oublions pas de le relever en terminant: le public français s'est montré plus patriote que ses hauts fonctionnaires et l'on assure que cette année la saison a été bonne, très bonne même en Alsace. C. M.

Sociétés diverses

Le Conseil du tourisme, réuni à Berne le 5 décembre, a adopté le budget pour 1922 et a réélu son bureau ainsi que le Comité de direction. Il a pris connaissance d'un rapport de la Direction de l'Office suisse du tourisme sur l'activité de l'Office. En raison des difficultés opposées au trafic des trains directs internationaux par les nouvelles dispositions douanières, le Conseil a voté à l'unanimité le vœu suivant: «Le Conseil fédéral est instamment prié de prendre les mesures voulues pour que les formalités douanières à l'entrée en Suisse et à la sortie soient effectuées par les deux Etats limitrophes à la même gare frontière, que la revision du bagage à mains et le contrôle des passeports aient lieu dans les trains et wagons directs, que les récentes formalités résultant de l'application du nouveau tarif douanier ne compromettent pas le trafic international des voyageurs et le mouvement des étrangers en Suisse.»

Chambre suisse du commerce. La Chambre suisse du commerce a tenu le 10 décembre sa 79^{me} séance, en présence du président de la Confédération, dans le but de continuer la discussion sur la situation économique de la Suisse, qu'elle avait commencée dans sa séance du 18 novembre. La Chambre est arrivée aux conclusions suivantes: La nécessité urgente d'une baisse des prix vraiment radicale, la suppression complète, dans le plus bref délai, de tous les monopoles fédéraux qui existent encore. 2. Il ne faut édicter de nouvelles restrictions d'importation qu'avec la plus grande réserve et empêcher en particulier qu'elles ne servent aux intérêts à réaliser des gains au lieu de les préserver simplement de pertes. Les restrictions d'importation ne doivent pas frapper des marchan-

dises dont l'industrie a besoin pour la fabrication de produits destinés à l'étranger. 3. Pour éviter que l'industrie suisse ne soit sans cesse menacée dans sa capacité de concurrence sur le marché mondial, la réglementation de la durée du travail dans les fabriques doit être plus élastique et s'adapter aux circonstances. 4. Pour favoriser une reprise du trafic, les C. F. F. devraient au plus vite consentir à une réduction équitable des tarifs. 5. La Chambre suisse du Commerce tient à établir qu'à son avis il faut refuser tout appui à l'initiative concernant le tarif des douanes. Elle exprime au Conseil fédéral le vœu que les pourparlers nécessaires soient immédiatement entamés pour éclaircir et régler de manière durable les rapports de la Suisse avec les autres Etats en matière de traités de commerce.

Questions professionnelles

La propagande française en Angleterre. Le conseil d'administration de l'Office national français du tourisme a décidé de créer, avec la collaboration de la Chambre syndicale du commerce et de l'industrie des eaux minérales et des établissements thermaux, une section spéciale des stations thermales auprès de l'Office français du tourisme à Londres.

L'hôtellerie en faveur aux Etats-Unis. M. Albert Keller, directeur général du Ritz-Carlton, a été invité spécialement à être l'hôte du président Harding à la Maison Blanche. Les invitations de ce genre sont très rares aux Etats-Unis et signifient toujours une reconnaissance officielle, non de la personne à laquelle elles sont adressées, mais de la profession ou de la corporation représentée par l'invité. Les hôteliers américains, dont l'industrie est une des plus prospères et des plus puissantes du pays, ont été très flattés de ce témoignage de la faveur officielle.

A Lausanne. Nous avons annoncé en son temps le dépôt d'une motion de M. Ch. Fr. Bultiaz au Conseil communal de Lausanne, relative aux mesures prises dans cette ville à l'égard de l'industrie hôtelière. Le 13 décembre, M. Albert Wellauer a présenté un rapport sur cette motion. Il a exposé les charges qui pèsent sur les hôteliers, les taxes qui sont imposées aux étrangers dans les hôtels, et il a conclu à l'établissement d'un «modus vivendi» permettant d'éviter des froissements inutiles. Il serait bon d'autre part que les hôtels et les pensions fussent mis sur le même pied. Le rapporteur a enfin proposé le renouveau de la motion à la municipalité pour étude. Cette proposition a été adoptée.

Les employés étrangers dans l'hôtellerie de Nice. Les hôteliers de Nice et la section de Nice de l'Union des combattants de l'industrie hôtelière française ont conclu le 3 décembre une convention dont voici les points principaux: Le droit de priorité des employés français est reconnu sans réserve. Les hôteliers s'engagent à ne pas dépasser, dans la composition du personnel de leurs établissements, la proportion du 33 % d'employés étrangers, soit deux employés français pour un employé étranger. Ce pourcentage sera appliqué dans tous les services, à l'exception du bureau, salle à manger et restaurant, cages. Seuls en sont exceptés les employés d'office et de plonge. S'il n'y a que deux employés dans une catégorie, l'un d'eux pourra être étranger, à la condition d'établir une compensation dans un autre service, de manière à ne pas dépasser dans l'ensemble du personnel la proportion obligatoire du 33 %. Si les hôtels appartiennent à des sociétés anonymes, les administrateurs ne comptent pas pour l'application du pourcentage. Les hôteliers qui se trouveraient dans l'impossibilité de rétablir immédiatement dans leur personnel le pourcentage convenu devront exposer leur cas à une délégation de l'Union des combattants, qui examinera si la stricte application de l'accord est de nature à compromettre le succès de l'exploitation; des dérogations de caractère momentané pourront être consenties: l'art. 6 stipule qu'après engagement de tous les employés français chômeurs, les hôteliers seront libres d'engager des employés étrangers, même si ces engagements devaient modifier le pourcentage prévu; mais ils seront tenus d'exiger des employés étrangers communication de leur passeport et du «casier central», et ils ne pourront engager ceux qui auront été autorisés à pénétrer en France pour y exercer la profession d'employé d'hôtel. La convention restera en vigueur jusqu'au 1^{er} avril 1922. A cette date, elle sera revue et éventuellement modifiée si des atténuations sont reconnues nécessaires. L'essai porte donc sur toute la saison d'hiver.

Informations économiques

Plus de monopole de la benzine. D'après des communications de source autorisée, le monopole de la benzine serait supprimé à la fin du mois de mars.

Encore une baisse à Montreux. Les maîtres-bouchers de Montreux ont décidé une nouvelle baisse de 50 cts. par kilo sur la viande de veau, à partir du 13 décembre.

Pour faire baisser le prix du gaz. La direction générale des C. F. F. fait étudier actuellement la possibilité de réduire les taxes pour le transport de coke provenant d'usines à gaz suisses, dans le but de faciliter une baisse du prix du gaz.

Paiement de l'impôt de guerre. L'administration fédérale de l'impôt de guerre a l'intention de fixer comme suit les échéances pour le paiement de cet impôt: 1^{re} échéance: 1^{er} mai 1922; 2^e échéance: 1^{er} février 1923; 3^e échéance: 1^{er} janvier 1924; 4^e échéance: 1^{er} décembre 1924.

Nos vins vaudois. Plusieurs mises de vins ont eu lieu dernièrement dans le canton de Vaud. Voici l'aperçu des prix: **Ville de Lausanne:** Allaman, de 1 fr. 35 à 2 fr. 04; le litre. Abbaye de Mont, de 2 fr. 30 à 2 fr. 40; Boverettes (Dully), de 2 fr. 06 à 2 fr. 38; Faux blanc (Pully), 2 fr. 23; Burignon blanc, de 2 fr. 90 à 3 fr. 07; Burignon rouge, de 1 fr. 90 à 2 fr. 02; Dézaley, Clos des Moines, blanc, de 2 fr. 87 à 3 fr. 04, rouge 1 fr. 66; Dézaley de la Ville, Clos des Abbayes, blanc, de 3 fr. 81 à 4 fr. 11, rouge, 2 fr. 17. — **Hôpital de Vevey:** de 1 fr. 84 à 2 fr. 15. — **Godève:** 2 fr. 32 à 2 fr. 41. — **Commune de Pully:** de 2 fr. 10 à 2 fr. 22, le comprice.

Commune d'Aigle: de 3 fr. à 3 fr. 55 (1920; de 2 fr. 30 à 2 fr. 61). — **Hospices cantonaux, vignes d'Aigle:** de 3 fr. 44 à 3 fr. 55, vin rond (avec la lie).

Le coût de la vie. Les chiffres-index du commerce de gros de la Suisse au 1^{er} décembre, que publie la «Nouvelle Gazette de Zurich», montent, comparés à ceux du 1^{er} novembre un recul de 212 à 198 ou de 6,6 % pour les denrées alimentaires. Cette réduction importante des prix est la conséquence en grande partie, de la réduction des prix des monopoles. Les étoffes principales pour l'habillement ont subi une réduction de 3 %. Les matières premières pour les maisons d'habitation de 3,5 %. Les matières premières de production agricole sont restées approximativement au même niveau. Les produits industriels ont augmenté de 1,2 %. Tandis que le coton s'est abaissé de 9,5 % et les peaux de 9,2 %, la laine a augmenté de 10 % et le soie de 11 %. Il en résulte un recul de l'avantage des prix allemands découlant du change de 70 % en moyenne à 60 % des prix suisses. La plus forte modification en notre faveur est constatée dans les produits du textile (de 44 à 14 %), car pendant le mois de novembre presque tous les prix allemands ont été mis au niveau des prix du marché international.

Les écus étrangers des caves du Palais fédéral. On sait que nous avons «encavé» à Berne pour 250 millions de pièces de 5 francs français, belges et italiennes. Voici l'arrangement qui a été pris à ce sujet dans une conférence monétaire internationale réunie à Paris. L'ancienne convention de l'Union latine autorisait la Suisse à frapper pour 10 millions et demi de pièces de 5 francs. Le nouvel accord lui permettra d'en frapper pour 80 millions. Elle aura la faculté d'utiliser pour cela le stock de pièces étrangères; il suffira simplement d'en modifier l'effigie. En outre, la France s'engage à nous verser 20 millions en or pour la reprise d'une somme correspondante. Le restant de la somme qu'elle nous devra pour la reprise de ses écus sera payé au change suisse dans un délai déterminé assez long et à un intérêt relativement faible. La Suisse peut et a intérêt à revendre les pièces étrangères qu'elle détient, moyennant un aversissement de quinze jours. L'Italie reprendra pour son compte 30 millions d'écus et la Belgique 6 millions. L'Italie doit nous verser 6 millions en or et la Belgique 2 millions en or. Tous ces versements, tant en devises qu'en or, ne commenceront que dans cinq ans. Les écus étrangers qui seront utilisés pour la frappe d'écus suisses représentent une somme de 58 millions en chiffres ronds.

Nouvelles diverses

Caux. Le Grand Hôtel de Caux a rouvert le 15 décembre. La direction est actuellement confiée à M. W. Kissler.

Une exposition nationale d'art appliqué aura lieu au printemps de 1922 dans les halles du Comptoir suisse à Lausanne. Une subvention de 800 fr. a été votée à cet effet par le Conseil communal.

Plus de visa pour le Luxembourg. Le chargé d'affaires du Luxembourg à Berne fait savoir qu'à partir du 15 décembre les ressortissants suisses sont dispensés de faire viser leurs passeports par une autorité luxembourgeoise pour pouvoir se rendre au grand-duché de Luxembourg.

Chez les ouvriers boulangers. Une conférence des ouvriers boulangers de toutes les parties de la Suisse, réunie à Zurich, a proposé à la Fédération suisse des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation, de lancer une initiative d'accord avec l'Union syndicale suisse, afin d'abolir, par une loi fédérale, le travail de nuit et du dimanche dans les boulangeries.

Suisse et Pays-Bas. Un accord récemment conclu entre la Suisse et les Pays-Bas supprime le visa de passeport pour les ressortissants suisses et néerlandais, dès le 19 décembre 1921. Toutefois, alors que le gouvernement des Pays-Bas renoncera pour le moment au visa en faveur de tous les Suisses désireux de se rendre en territoire néerlandais, la Suisse, en raison de l'état inquiétant du marché du travail, exigera encore un visa consulaire suisse pour les ressortissants néerlandais qui voudront pénétrer sur le territoire de la Confédération avec l'intention d'y prendre du travail.

Pour la suppression des visas. M. le Conseiller national John Rochaix, de Genève, a déposé le postulat suivant sur la question de la suppression des visas de passeports: «Le Conseil fédéral est invité à examiner à nouveau s'il n'y aurait pas lieu, pour diverses raisons déjà exposées, et principalement en considération du fait que l'inefficacité des visas de passeports est aujourd'hui surabondamment démontrée, de renoncer définitivement aux formalités de visas dans les consultations suisses à l'étranger et à la frontière du pays (art. 1 de l'ordonnance sur le contrôle des étrangers du 29 novembre 1921) et de faire porter le contrôle et la surveillance de l'immigration sur l'établissement des étrangers en rendant aux cantons, et en les complétant si besoin est, leurs compétences en cette matière.» Ce postulat est consigné par M. Stüssel, conseiller national de Genève.

Fondée en 1906 **SOCIÉTÉ ANONYME FIDUCIAIRE SUISSE** Fondée en 1906
(Schweizerische Treuhandgesellschaft)

BALE

Albananlage 1. — Téléphone: 5100, 5101, 5102

Adresse téléphonique: Fiduciaire.

GENEVE

4 Place de la Fusterie. — Téléphone: Stand 820.

Exécution de révisions. — Contrôle de bilans, spécialement de ceux d'entreprises hôtelières. Préparation et élaboration de requêtes à l'adresse de la Société fiduciaire de l'Hôtellerie. — L'exécution des travaux qui nous sont confiés est assurée de la discrétion la plus absolue. — Pour mener à chef les mandats d'entreprises hôtelières, notre institut dispose de réviseurs ayant une expérience particulière dans cette branche. — De plus amples renseignements seront fournis volontiers sur demande La Direction.

Achats à la frontière. Le Conseil fédéral a pris l'arrêté suivant au sujet des achats de détail faits dans le but de profiter du change: « Les passe-ports permanents délivrés aux habitants des régions situées sur la frontière suisse-badoise n'autorisent pas à franchir la frontière pour faire des achats. Cette restriction est également applicable aux passe-ports permanents et aux feuilles d'identité délivrés jusqu'à ce jour. Les violations de cet arrêté auront pour conséquence le retrait des permis par la police à la frontière et leur annulation par les autorités compétentes. Le département fédéral de justice et police, d'entente avec le département des douanes, est chargé de l'application de cet arrêté, qui entre en vigueur le 1er décembre.»

Une motion opportune. M. le Conseiller national de Rabourts, de Genève, a déposé le 12 décembre au Conseil national deux motions dont la suivante intéresse particulièrement l'industrie hôtelière: « Le Conseil fédéral est invité à user plus largement de la faculté prévue à l'article premier de son ordonnance du 29 novembre 1921 et notamment à supprimer les formalités du passeport pour les sujets britanniques. » Voici le texte de l'article en question: « Les pièces exigées pour l'entrée des étrangers sur territoire suisse sont: un passeport ou, exceptionnellement, une pièce de légitimation équivalente, munie de la photographie du porteur. Ces pièces doivent indiquer la nationalité du porteur et établir qu'il est libre, en tout temps, de rentrer dans son pays d'origine ou dans l'Etat où il a séjourné en dernier lieu. — La pièce de légitimation de l'étranger doit être munie d'un visa par l'autorité suisse compétente, tant que le Conseil fédéral n'y aura pas renoncé. Le visa ne donne que le droit de passer la frontière. » — Il suffirait donc d'une décision du Conseil fédéral pour supprimer l'obligation du visa en faveur des ressortissants de la Grande Bretagne, comme le demande M. de Rabourts.

Trafic

Bière-Apples-Morges. Le comité de direction du Bière-Apples-Morges réintroduit, à partir du 1er janvier 1922, les billets aller et retour avec une réduction de 20%; cela représente une diminution de prix de fr. 1.40 de l'Isle à Morges et de fr. 1.20 depuis Bière.

Bordeaux-Lausanne-Berlin. Le 14 décembre, à la Chambre française, au cours de la discussion du budget de l'aéronautique, on a demandé la création de nouvelles lignes aériennes, notamment d'une ligne Bordeaux-Berlin passant par Lausanne.

Au chemin de fer de la Bernina. Par décision du Conseil d'Etat du canton des Grisons, la ligne de la Bernina qui, conformément à sa concession, ne pouvait être exploitée qu'à certaines saisons, pourra désormais assurer le service pendant l'hiver également.

Pour la création d'un entrepôt de douanes. La Fédération des industriels bernois fait actuellement des démarches en vue d'obtenir la création à Berne d'un entrepôt de douanes. Elle a déjà obtenu l'adhésion de principe de la direction générale des douanes, et on compte que les services du

nouvel entrepôt pourraient commencer dès le 1er janvier 1922, provisoirement au Weyermaanshaus.

Chèques postaux. La liste des comptes de chèques postaux pour 1922 est en préparation. Les personnes et les maisons de commerce qui ont l'intention de se faire ouvrir prochainement un compte de chèques postaux et qui désirent que leur nom figure dans la nouvelle liste, voudront bien s'annoncer à l'un des 25 bureaux de chèques et remplir les formalités utiles jusqu'au 30 courant au plus tard. Tout changement à apporter dans la dénomination des comptes de chèques postaux devra être communiqué dès que possible au bureau des chèques, afin qu'il puisse encore en être tenu compte lors de la réimpression.

Nouvelles sportives

Bobsleigh. L'assemblée générale des délégués de l'Association romande des clubs de bobsleigh, qui groupe 12 clubs, réunie à Lausanne, a désigné le Sporting Club de Lausanne comme comité central pour 1922, et décidé, après une longue période d'inactivité, due aux difficultés inhérentes aux années passées, de faire courir son championnat cet hiver, afin de s'associer à la propagande en faveur des stations de sports d'hiver de la Suisse romande. Ces courses seront organisées par le Sporting Club de Leysin, le 22 janvier 1922, sur la piste de Freydey-Leysin-Villages.

Patinage. L'Association romande de patinage sur glace a établi comme suit son calendrier des concours de patinage artistique dans les stations d'hiver de la Suisse romande: Saint-Cergue, 8 janvier; Villars-sur-Ollon, 15 janvier (coupe challenge ouverte aux membres des clubs affiliés à l'U. S. P.); Lausanne-Sle. Catherine, 21 janvier (coupe de la Société des hôteliers de Lausanne-Ouchy); Château-d'Oex, 22 janvier (coupe Berliod); Gstaad, 26 janvier (coupe challenge du Palace); Les Avants, 29 janvier; Caux, 2 février; Gstaad, 4 et 5 février (championnat suisse de patinage artistique, concours international pour dames, concours international par couples, concours de vitesse).

Nos stations romandes de sports d'hiver attendent avec impatience les premières chutes de neige, condition « sine qua non » d'un bon commencement de saison. A défaut de neige, elles ont préparé leurs patinoires. On signalait ces jours derniers une belle glace à Chaux-de-Fonds, aux Brenets, aux Rasses, dans la vallée de Joux, à St-Cergue, à Lausanne-Sle-Catherine, à Caux, à Château-d'Oex, à Gstaad, aux Diablerets, à Villars-Chésières, à Champéry, à Montana, à Lèche-les-Bains. A défaut des skieurs, les amateurs du patin étaient servis à souhait — à Montreux, la direction du Pavillon des Sports a fait installer un tennis couvert dans la grande salle du Skating.

Le ski au cinéma. La soirée organisée le 14 décembre, dans la vaste salle de la Réformation, à Genève, par le Ski-Club de cette ville, pour montrer un très beau film consacré au sport du ski, a eu un plein succès, si bien que le film a dû être projeté encore le 17 et le 20 décembre. Les images qui ont passé sur l'écran ont montré

les premiers rudiments de ce sport difficile, dans le décor somptueux de forêts hivernales, pour initier ensuite les profanes aux audacieuses acrobaties dont sont capables ceux qui sont passés maîtres dans ce domaine. Cette intéressante partie est filmée sur les pentes favorables des montagnes grisonnes. Enfin, pour terminer cette admirable leçon, le public assista à une démonstration parfaite de l'utilisation du ski en suivant deux alpinistes expérimentés dans leur randonnée. Signalons les parties du film reproduites « au ralenti », celles des « télémarks », « Christianias », des sauts et des chutes, toujours bénignes. Les personnes du métier déclarent que ce film, dont la durée n'est pas inférieure à une heure et demie, est une véritable merveille. Nous voulons croire qu'il sera projeté aussi à l'étranger, si ce n'est pas déjà chose faite.

Sports d'hiver. A St-Moritz, les sociétés de curling et de hockey sur glace ont commencé leur entraînement en vue des grandes compétitions de la saison. Les courses de chevaux se disputent le 20 janvier et les 2 et 3 février sur le lac. L'entraînement des concours de patinage ont commencé depuis quelque temps déjà à Davos. Les courses de chevaux sur le lac ont été annoncées pour la mi-février. — A Klosters, la piste de luge et les terrains de ski du Parsenn et de la Vereina sont sillonnés de sportsmen nombreux. — On aménage les pistes d'Arosa pour bobsleighs et luges. Le mois de janvier est réservé aux classiques jeux de gymkhana, aux courses de chevaux, aux matches de curling et au concours de ski. Les concours de patinage auront lieu en février. — Dans l'Oberland bernois, le Ski-Club de Murren commence la saison par un cours de sept jours pour skieurs. Les pistes pour luges et bobsleighs sont ouvertes à Wengen, où les équipes universitaires de Cambridge et Oxford se rencontreront en un match international de hockey sur glace.

Légations et consulats

Italie. Le nouveau ministre d'Italie à Berne, M. Carlo Garbasso, a remis le 12 décembre ses lettres de créance au Conseil fédéral. Il a été reçu au Palais fédéral avec le cérémonial habituel par M. le Conseiller fédéral Motta, chef du Département politique.

Nouveaux ministres à Berne. M. Rives Vinciguha, le nouveau ministre plénipotentiaire du Chili, a été reçu le 16 décembre par M. Schullhess, président de la Confédération, et M. Motta, conseiller fédéral, à l'occasion de la remise de ses lettres de créance.

Le Dr Flieder, nouveau ministre de Tchécoslovaquie, a été reçu également le même jour.

Bibliographie

Les Sports d'hiver en Suisse romande. Sous ce titre, l'association « Pro Lemano » vient d'éditionner une nouvelle revue de luxe qui fait le pendant de celle parue au début de l'année, « Le Printemps et l'été en Suisse romande », et qui fut si appréciée des touristes et du public en général.

Richement illustrée, cette publication, qui sort des presses de la S. A. Rotogravure, à Genève, contient des articles en français, anglais, hollandais et allemand et la liste des hôtels faisant partie de l'association « Pro Lemano » avec prix de pension en argent suisse et argent français. Le secrétaire de l'association « Pro Lemano », à Lausanne, l'adressera volontiers, gracieusement, à qui lui en fera la demande.

Boîte aux lettres de la Direction


M. G. à M. — Mes visites aux sections et aux groupements, de même que mes conférences éventuelles, ne tombent évidemment pas à la charge des sections. Vous payez vos cotisations annuelles; en retour, vous avez droit aux services du Bureau central et de la Direction dans le cadre déterminé par les statuts et suivant les obligations particulières de chaque fonctionnaire de la Société.

A divers. L'édition allemande du travail de M. le Dr Münd sur la procédure de concordat hypothécaire peut être commandée au Bureau central de la Société suisse des Hôteliers à Bâle contre versement de fr. 2.20 à notre compte de chèques postaux V 85. — Le « Swiss Tourist Almanac » peut être obtenu à l'imprimerie Otto Walter, S. A., à Olten, au prix de 5 fr. broché et 6 fr. relié (compte de chèques postaux V b 92). L'Office suisse du tourisme fera paraître l'édition d'été 1922 au plus tard en mars prochain. Que l'on prenne donc à temps ses précautions pour que les avantages naturels, récréatifs et sportifs de « toutes » nos stations y soient relevés comme il convient. L'ouvrage portera désormais le titre de « Swiss Travel Almanac ».

A. M. G. à M. — Si l'hôtelier en question refuse d'entrer dans la Société parce qu'il ne veut pas en reconnaître l'utilité, ne continuez pas une deuxième et une troisième fois de vains efforts. Il finira peut-être, avec le temps, par constater que nos institutions diverses ont cependant leur valeur au point de vue économique; il verra notamment l'efficacité de propagande de notre Guide des Hôtels pour 1922, tiré provisoirement à 120 000 exemplaires en anglais, en français et en allemand. — Mais ne le laissez pas travailler contre la Section. Celui qui est contre nous ne doit pas figurer à nos côtés dans les Guides régionaux, dans les listes officielles d'étrangers, dans les réclames collectives, dans les sociétés de développement et de cure. Dans des temps difficiles comme les temps actuels, vous avez le droit d'exiger que l'on prive des avantages de l'action commune, pour laquelle vous et vos confrères payez chaque année des sommes importantes, ceux qui tirent dans le dos de la Section et de la Société. Ceci sera compris également dans les sociétés de développement et les bureaux de renseignements du reste de la Suisse.

LA REVUE SUISSE DES HOTELS est en vente au numéro dans les librairies de gares et les kiosques à journaux des principales villes et stations de saison. — Prix du numéro: 40 centimes.

Motto: C'est par la qualité de nos vins que nous attachons la bonne clientèle.



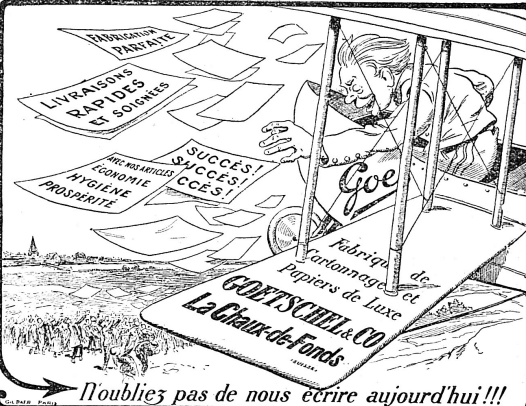
GRANDS VINS DE CHAMPAGNE
Heidsieck & Cie
MONOPOLE
 Reims
 Maison fondée en 1785

MONOPOLE
MONOPOLE RED TOP
DRY MONOPOLE

S'adresser à vos fournisseurs habituels et si non obtenable à l'Agent Général pour la Suisse:
Jean Hæcky Importation S.A., Bâle

Sattler und Tapezierer
 tüchtiger Polsterer, sucht Arbeit in Hotel- u. Pension-Anstalten würde auch andere Arbeiten verrichten. — Offerten unter Chiffre O. F. 200 B. an Orell Füssli-Annoncen, Bern. 4524

Messerputz-Maschinen
 neuester Konstruktion empfohlen
 Gebr. Schwabland
 Zürich 206 k



La Revue Suisse des Hôtels
 N'oubliez pas de nous écrire aujourd'hui!!!

DAME
 (Schweizerin) sprachkundig, mit der selbständigen Führung des Hotelbetriebes vertraut, sucht Stelle (In- oder Ausland), wo sie ihr jähriges Töchterchen bei sich haben könnte. Gefl. Offerten unter Chiffre S. R. 2152 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Schweiz. Hotelierverein
 Zentralbureau

Vorrätige Hotel-Geschäftsbücher:
 Recettenbücher (Hotel-)
 Rekapitulationsbücher
 Kassabücher
 Memoriale
 Hauptbücher
 Bilanzbücher
 Konto-Korrentbücher
 Unkostenbücher
 Journal-Hauptbücher
 Gästebücher (für kleinere Pensionsbetriebe)
 Kellerkontrollen
 Fremdenbücher
 Bonbücher
 Mässige Preise!
 Musterbogen gratis zur Einsicht.

Billiges 2101 Natur-Eis
 mit Siehler's Appar. Prospekt zu Diensten.
 R. Schmid - Jalsli, Zofingen. Telephone Nr. 273

1 Billard complet
 avec queues et billes ivoire peu usagées, en parfait état pour manque de place, offre très avantageuse. — S'adresser sous chiffre K. 8067 Y. à Publicitas S. A., Berne. 6164

Direktion-Gérance
 Couple hôtelier expérimenté, sans enf. force de l'âge, désire direction ou gérance en Suisse Française. Peut s'intéresser ou fournir garant. Meilleures références.
Durand, 42, Route de Frontenex, Genève. 2147

Hôtel à vendre
 dans une importante station de montagne du Bas-Valais. 51 chambres confortables avec 72 lits, presque neufs. Saison d'été et d'hiver. Conditions avantageuses. Adresser offres Case postale 3522-99 à Brigue. 2122

Knall- u. Bonbons (Klopfer)
 Ball-u. Coullon-Artikel, Luftschlangen, Neuligkeiten. Auswahlabendungen auf Verlangen.
MAISON WAP, Lausanne.
 Lager in allen Hotelpapieren, 9 bis Rue Beau-Séjour.

Alkoholfreie Weine Meilen
 Sirup fein und ausgiebig
Konfitüren Kompott-Früchte Zitronensaft
 Alkoholfreie Weine u. Konservenfabrik A.-G., Meilen

Serpentins Boules de ouate Clakettes

Pour tous vos bals, téléphonez immédiatement pour pouvoir être servis à

GOETSCHEL & Co

LA CHAUX-DE-FONDS (Téléphone 606)

2820

Teppichhaus

Schuster & Co.

St. Gallen-Zürich

CHOCMEL

CHOCOLAT AU LAIT AMANDES ET MIEL

KOHLER

KOCH

tüchtiges Ehepaar, zur Führung einer in Regie betriebenen Arbeiterkantine in der Innerschweiz gesucht. Verpflegt werden 50-100 Mann. Gute Bezahlung nebst freier Station. Dauerstelle. Kautions- und Vereinsbescheinigung. — Offerten mit Zeugnissen und Referenzen unter Chiffre O. F. 5718 B. an Orell Füssli-Annoncen, Bern. 4523

Großmetzgerei Merz

ZÜRICH

offert fortwährend:

- Ochsenstotzen
- Schweinsstotzen
- Nierstücke
- Schweinscarré
- Kalbscarré
- Kalbsleber
- Kalbshirn
- Kalbsstotzen
- Schafsstotzen
- Hammerücken
- Schafscarré
- Kalbsmilken
- Kalbszungen
- Ochsenszungen

Wurstwaren:
Aufschnitt, gemischt
Kochschinken
Rohschinken, Beinschinken
gek. Schinken
sowie alle andern
Fleisch- und Wurstwaren
in la. Qualität zu den billigsten Tagespreisen.
Versand franko Zürich per Nachnahme.

Teppich! Gelegenheit!

Zu verkaufen, per Gelegenheit, zum halben Preis, schöner einfarbiger Moquette-Teppich, 300 x 0,7 m in 6 Stücken. Eigenes sich als Läufer oder in ein Esszimmer etc. Anfragen unter Chiffre L. F. 2126 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

HOTELPENSION

neu renoviert, mit 50 Fremdenbetten, in vorteilhafter Lage im Berner Oberland ist Umstände halber **äußerst billig zu verkaufen**, eventuell zu verpachten. — Gefl. Anfragen erheben unter Chiffre W. R. 2134 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Verlangt überall die „Hotel-Revue“

Berdorfer Metallwarenfabrik

ARTHUR KRUPP A.-G.
Niederlage LUZERN — Schwanenplatz 7

BESTECKE u. TAFELGERÄTE
aus Alpaca schwer versilbert und
la. Alpaca

Rein-Nickel- und Kupfer-
KOCHGESCHIRRE
extra schwer, für Hotels
und Restaurants

Kataloge und Mustersendungen gratis und franko.
(Auf Wunsch unverbindlicher Besuch unserer Vertreter).
Permanente Muster-Ausstellung in Luzern.

Eigene Werkstätte in Luzern für Reparaturen,
Versilberungen, Vergoldungen und Vernicklungen.

Hotel- u. Restaurant-Buchführung

Amerik. System Frisch

Lehre amerikan. Buchführung nach meinem bewährten System durch Unterrichtsbücher. Hunderte von Anerkennungs schreiben. Garantie für den Erfolg. Verlangen Sie Gratisprospekt. Prima Referenzen. Richte auch selbst in Hotels und Restaurants Buchführung ein; auf Wunsch auch das System des Schweizer Hotel-Vereins. Ordre versuchsweise Bücher. Gehe auch nach auswärts. 188

Alle Geschäftsbücher für Hotels auf Lager.

H. Frisch, Zürich I
Bücherexperte
Aeltestes Spezialbureau der Schweiz

Berücksichtigt die Inserenten der „Hotel-Revue“

Silberputzmaschine

(System Wenger oder ähnliches) neu oder gebraucht, zu kaufen gesucht. Offerten befördert und Chiffre S. M. 2148 die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Landmetzger

wünscht die **Nierstücke u. eventl. 1 Stotzen** fürs ganze Jahr zu verkaufen. Nur inländische Ware und prima Qualität. Gefl. Offerten unter Chiffre O. F. 5017 Z an Orell Füssli-Annoncen, Zürich, Zürcherhof.

Apéritif **Allein echtes** Liqueur
Burgermeisterli

Fabr. s. 1815 Alleingig. Fabrikant **E. MEYER, BASEL** Fabr. s. 1815

LAYTON'S

eingefrorene und ausgedunstete Eier,
Eiermehl und Eiweiss

Generalvertretung: 11, Rue du Port, Genf

Stellen-Anzeiger No 51

Schluss der Inseratannahme:
Dienstag abend.

Zur gefl. Beachtung. Alle Anfragen und Zuschriften betr. Annoncen im Stellenanzeiger sind ans Zentralbureau in Basel zu richten.

Offene Stellen • Emplois vacants

Für Inserate Mitglieder Nichtmitglieder
bis zu 4 Zeilen Spesen extra Mit. Ueber Chiffre
werden berechnet berechnet Adresse Schweiz Ausland
Erstmalige Insertion . . . Fr. 3.— Fr. 4.— Fr. 5.— Fr. 6.—
Jede ununterbroch. Wiederhol. . . 2.— 3.— 4.— 4.50
Mehrzellige werden pro Insertion mit je 50 Cts. Zuschlag berechnet.
Belegnummern werden nicht versandt.

File de salle, lère, capable, très sérieuse et comme il faut, est demandée dans bonne maison de la Suisse française (No. Chiffre 1078

Gesucht, per Monat Februar, tüchtiger, selbständiger **Koch** oder **Köchin**, für Passantenhotel im Tessin. Interessenten mit ausgewiesener Fähigkeit wollen sich melden. Chiffre 1076

Gouvernante, in Hotel-Betrieb von 80 Betten gesucht. Soll in allen Teilen bewandert sein und als Vertrauensperson funktionieren. Jahresstelle. Offerten mit Zeugniskopien, Gehaltsansprüchen, Altersangabe und Photo erbeten. Chiffre 1079

Küchenchef, Gesucht für nächste Sommersaison in Berghotel des B. Oberlandes tüchtigen, ökonom. und soliden **Küchenchef** (guter Restaurateur), Anordnungen mit Zeugniskopien und Photo unter Angabe der Ansprüche erbeten. Chiffre 1077

Stellengesuche • Demandes de places

Bis zu 4 Zeilen. Jede Mehrzeile 50 Cts. Zuschlag.
Schweiz Ausland
Erstmalige Insertion (bis zu 4 Zeilen) . . . Fr. 3.— Fr. 4.—
Jede ununterbroch. Wiederhol. . . 2.— 3.—
Postmarken werden an Zahlungsfähigkeit nicht annehmen. — Vorauszahlung erforderlich.
Kostenfreie Einzahlung in der Schweiz an Postcheckbureau V. Konto 85. Ausland per Mandat.
Nachbestellungen ist die Inserat-Chiffre beizufügen.
Belegnummern werden nicht versandt.

Bureau & Réception

Buchhalter-Sekretär, mit gründlicher kaufmännischer Bildung und ausgiebigen Hotelfachkenntnissen, sucht Saison- oder Jahresstelle. Chiffre 257

Bureau-Volontär, Deutschschweizer, 21 Jahre, deutsch und französisch sprechend, sucht Stelle, wo er Gelegenheit hätte, die sämtlichen Bureau-Arbeiten zu erlernen. Französische Schweiz bevorzugt. Chiffre 306

Bureau-Volontärin, Deutsch und Französisch perfekt, sucht Stelle per sofort. Referenzen. Chiffre 308

Chef de Réception-Direktor od. Sekretär-Kassier, sucht Aushilfs-, Saison- oder Jahresstelle. Schweizer, anfangs 30er Jahre, ledig, perfekt 3 Hauptsprachen, Auslandspraxis erster Häuser. Speziell gewandt in Reception und engl. Sprache. Eintritt sofort. Ansprüche ganz bescheiden. Chiffre 317

Directeur, Suisse, très actif et expérimenté sous tous rapports, 5 langues, depuis 6 ans directeur d'un hôtel de 1er ordre à l'étranger, cherche place analogue pour printemps. Bonnes références. Chiffre 95

Directeur de carrière, Suisse, marié, cherche situation en Suisse ou étranger. Références hôtels 1er ordre de Suisse, France et Italie. Chiffre 64

Sekretär-Kassier, mit Sprachkenntnissen, sucht Jahresstelle, event. für Saison. Bescheidene Ansprüche. Chiffre 168

Sekretärin od. II. Sekretärin, Deutsch und Französisch perfekt in Wort und Schrift, ein wenig Englisch, bewandert in Hoteljournal, Korrespondenz, Reception, sucht Stelle. Zeugnisse und Referenzen. Offerten an J. Walker, Post Lattenbach i.S. (299)

Sekretär-Kontrollleur sucht Stelle, Schweizer, 36 Jahre, ledig, militärfrei, 15 Jahre in England und 4 Jahre in der französischen Schweiz. Hotelführung als Koch und Sekretär. Hotelfachschulbildung. Chiffre 261

Tessin oder Italien. In jeder Abteilung erfahrener Hotelfachmann, 31 Jahre, ledig, Deutsch, Französisch und Englisch perfekt. I. Auslandspraxis erster Häuser. Speziell gewandt in Reception und englischer Sprache, sucht Volontärstelle, wo er Gelegenheit hätte, italienisch zu lernen. Chiffre 317

Salle & Restaurant

Buffetfräulein, Tochter, einfache, gewandte, sucht Saison- oder Jahresstelle für Buffet, wo sie auch Saal- und Restaurationsdienste übernehmen kann oder als I. Saaltochter in gutem Hotel. Offerten an E. Landolt, Blumenhalden, Benken (St. Gallen). (300)

Kellner-Volontär. Hoteller sucht für seinen 18jährigen Sohn, seit zirka 2 Jahren in Hotel ersten Ranges im Bureau tätig, deutsch, französisch und etwas englisch sprechend, Stelle als Kellner-Volontär in gutem Haus. Deutsche Schweiz oder Tessin bevorzugt. Eintritt anfangs Januar. Gefl. Offerten an Hotel du Château, (107)

Obersaaltochter oder Gouvernante, geseteten Alters, sprachkundig und gewandt, sucht Stelle für Wintersaison. Prima Zeugnisse und Referenzen. Chiffre 237

Oberkellner, Schweizer, im Hotelfach durchaus bewandert, sucht Stelle als solcher, eventuell Oberkellner-Sekretär oder Chef de service per sofort. Beste Referenzen. Chiffre 311

Saaltochter, tüchtige, einfache, sucht Saison- oder Jahresstelle für Saal- und Restaurationsdienste in nur gutem Haus. Offerten an E. Landolt, Blumenhalden, Benken (St. Gallen). (300)

Saaltochter sucht Stelle in kleinerem Hotel oder Pension. Chiffre 302

Saaltochter, deutsch und französisch sprechend, sucht nach Neujahr Stelle für allein. Jahresstelle bevorzugt. Chiffre 313

Saalvolontärin, junge, intelligente Tochter, gut präsentierend, sucht Anfangsstelle in Saal. Würde eventuell auch im Zimmerdienst mitlernen. Chiffre 314

Chef de cuisine, sérieux, capable et économe, ayant travaillé en Suisse et à l'étranger plusieurs saisons consécutives, muni de bonnes références, cherche place de chef pour la saison ou à l'année. Soit en Suisse ou en France. Chiffre 167

Chefköchin, junge, tüchtige, erfahren in Extrarost und Patisserie, sucht Stelle für Restaurant oder grösseres Pensionat. Chiffre 303

Conditor, junger, mit sehr gutem Lehr- und Prüfungs-, sowie andern Zeugnissen, sucht Stelle als zweiter Patisserie, oder in kleinerem Hotel. Bescheidene Ansprüche. Chiffre 296

Kaffe- und Angestellten-Köchin, tüchtige, sucht Saison- oder Jahresstelle. Referenzen zu Diensten. Chiffre 281

Koch, 29 Jahre, tüchtig und solid, sucht Engagement in gutem Hause, eventuell Ausfallstelle. Chiffre 243

Koch, 40er Jahre, bestempfohlen, sucht bald. Engagement für allein, in Hotel oder Pension. Saal- nach Ueberreife. Chiffre 290

Koch, intelligenter, fleissiger, durchaus empfehlenswerter Jungling, sucht Stelle als Aide de Cuisine. Eintritt sofort oder nach Belieben. Chiffre 282

Koch, junger, mit guten Zeugnissen sucht Jahres-, eventuell Saisonstelle. Gehaltsanspruch 120 Fr. monatlich. Chiffre 285

Küchenchef, tüchtiger, gelernter Patisier, in der gut bürgerlichen, wie feinen Küche bewandert, sucht Winter-Saison- oder Jahresstelle. Könte sofort eintreten. Chiffre 277

Küchenchef, Schweizer, 38 Jahre, ledig, gegenwärtig in ungekündigter Stellung, sucht auf 1. März zu verändern. Tessin bevorzugt, event. auch Sommersaison. Chiffre 312

Köchin, sucht Stelle für allein oder neben Chef, ginge auch als Economat-Gouvernante. Chiffre 315

Patisier, tüchtiger, strebsamer, mit guten Zeugnissen, sucht Stelle als Commis-Patisier. Eintritt Anfang Januar. Chiffre 309

Gefl. zu jeder Offerte Briefporto für die Weiterleitung durch die Expedition beilegen. Nichtbeachtung dieser Vorschriften hat starke Unannehmlichkeiten zur Folge.

Prêtre de Joinville à Chaux offre un timbre-poste pour sa transmission par l'Administration du Journal; l'oubli de cette formalité peut entraîner de grands retards.

Etage & Lingerie

Etageportier, 24 Jahre, Deutsch und Französisch, mit guten Referenzen, sucht Stelle per sofort. Chiffre 283

Portier d'Etage, deutsch und französisch sprechend, mit guten Zeugnissen, sucht per sofort Stelle. Würde auch Liferstelle annehmen. Chiffre 307

Divers

Argentier, très qualifié, au courant des machines à polir, cherche place à l'année ou saison; accepterais place caviste en autre. Références de 1er ordre. Chiffre 301

Heizer, Junger, durchaus zuverlässiger, solider Mann, sucht per sofort Stelle als Heizer oder Aisle-Jardinier. Kenntnisse in der italienischen Sprache. Chiffre 305

Schreiner, tüchtiger, mit Möbel-, Bau- und Polierarbeiten vertraut und eigenes Werkzeug, sucht selbstständigen Posten. Chiffre 284

Töchter, zwei, Geschwister, suchen per sofort Stellung für Saal und Lingerie. Zeugnisse zu Diensten. Chiffre 288

Vertrauensperson, Tüchtige, der drei Hauptbranchen mächtige Tochter, selbstständig im Hotel- und Wirtwesen, sucht passenden Vertrauensposten. Sei es als Stütze, Oberaaltochter, Buffet oder Gouvernante. Chiffre 298

HOTEL-BUREAU

Marktgasse 32 I. Bern Marktgasse 32 I.

Offizielles Stellenbureau des Schweizer Hotelier-Vereins
Postcheck- und Girokonto Nr. III. 3525
Telephon Bollwerk 60.10

Gratis-Platzierung von Hotel-Personal aller Branchen
Der vom Schweizer Hotelier-Verein im Jahre 1920 eröffnete Stellenvermittlungsdienst ist in kurzer Zeit zum bedeutendsten Platzierungs-Bureau der Schweizer Hotelierie herangewachsen.

Wir verfügen momentan über ein grosses Angebot von erstkl. Hotel-Personal aller Branchen und halten uns der Prinzipalität bei event. Bedarf bestens empfohlen.

Unterlassen Sie nicht

auf die Ihnen zugehenden Offerten auch bei Nichtkonvenienz prompt zu antworten.
Diese Aufforderung ergeht selbstredend nicht nur an die Prinzipalität, sondern auch an das stellensuchende Personal, das, wie wir erfahren, zur Unterzeichnung erhaltene Engagementsverträge vielfach überhaupt nicht, oder oft erst mit 14tägiger Verspätung zurücksendet.

Diese übliche Angewohnheit vieler Angestellten erschweri eine prompte, reibungslose Abwicklung der Platzierungsfähigkeit und sollte daher schon im eigenen Interesse des Personals selbst abgeleget werden.

Administration der „Hotel-Revue“

Belegnummern an Inserenten im Stellenanzeiger werden nicht versandt!